

**The
Blockchain
Group**

Be part of the future

**RAPPORT FINANCIER
SEMESTRIEL
2022**

31 OCTOBRE 2022

THE BLOCKCHAIN GROUP

Société Anonyme à Conseil d'Administration au Capital Social de 2.259.750,16 euros

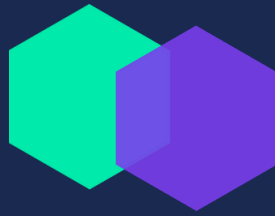
Siège social : Tour W, 102 Terrasse Boieldieu – 92800 Puteaux

504 914 094 R.C.S. Nanterre

SOMMAIRE

1.	Rapport d'activité semestriel	03
2.	États financiers semestriels	07
	● Bilan consolidé	08
	● Compte de résultat consolidé	10
	● Tableau des flux de trésorerie synthétiques	11
	● Notes annexes	12
3.	Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés semestriels	43





**The
Blockchain
Group**

Be part of the future

1. RAPPORT D'ACTIVITÉ SEMESTRIEL

Période du 1er janvier au 30 juin 2022



Rapport d'activité pour le 1er semestre 2022, clos au 30 Juin 2022 et synthèse des comptes examinés lors du Conseil d'Administration du 17 Novembre 2022

Accroissement de la production de l'exercice

EN k€	06.2021 Retraité**	06.2022 Retraité**	dont Professional Services Blockchain	dont Plateformes Blockchain	Variation
Chiffre d'affaires et Produits d'Exploitation*	13 675	14 880	11 833	3 047	+8,8%
EBITDA Retraité	1 382	-55	1 427	-1 482	
Resultat d'exploitation	1 313	-846	1 141	-1 987	
Résultat net	772	-871	1 131	-2002	

*inclut le Crédit Impôt Recherche

** Les données relatives aux comptes retraités au 30 juin 2021 comprennent les sociétés acquises au 1er trimestre 2021. Les données relatives aux comptes retraités au 30 juin 2022 excluent certaines charges non récurrentes liées notamment à des investissements spécifiques réalisés en vue de préparer la filiale Eniblock à la cotation.

Les données présentées n'ont pas fait l'objet d'une revue limitée au 30/06/2021 et 30/06/2022.

The Blockchain Group (« TBG ») a réalisé au 1er semestre 2022, un chiffre d'affaires et des autres produits de 14,9 M€ en hausse de 8,8% par rapport au 1er semestre 2021.

Ceux-ci se répartissent pour 80% en prestations de services blockchain et pour 20% en revenus issus des plateformes logicielles du groupe.

La croissance a été notamment portée par l'accélération de la plateforme Eniblock® et de la bonne tenue de l'accompagnement en conseil blockchain de clients de TBG. Cette technologie bénéficie d'une forte demande de la part des entreprises qui voient en ses nombreuses applications des possibilités d'offrir à leurs propres clients des solutions innovantes et sécurisées dans le cadre de leurs différentes offres.

Accélération des investissements pour soutenir la croissance

Pour accompagner le développement de ses ventes et l'enrichissement de ses plateformes, TBG a renforcé son capital humain et a fait appel à de la sous-traitance qualifiée pour investir dans ses différentes solutions logicielles.

En fonction de leur destination, certaines de ces charges ont été capitalisées et d'autres ont été maintenues en coûts d'exploitation.



L'EBITDA retraité ressort ainsi proche de l'équilibre à -0,1M€. Par métier, l'activité « Professional services » de TBG affiche une marge d'EBITDA de plus de 12%, similaire à celle réalisée pour TBG au 30 juin 2021. A contrario, l'EBITDA des plateformes affiche une perte de 1,5 M€, qui reflète les investissements importants du Groupe pour cette activité et qui est conforme à leurs stades d'avancement.

Après comptabilisation d'une dotation aux amortissements et provisions de 0,8 M€, le résultat d'exploitation retraité affiche une perte de 0,8 M€. En l'absence d'autres éléments significatifs, le résultat net retraité s'établit à -0,9 M€.

Prise en compte d'éléments non normatifs au S1 2022

Pour préparer la cotation de sa filiale Eniblock sur Euronext Growth, TBG a mobilisé au 1er semestre 2022 des ressources internes importantes pour finaliser certains développements. La société considère ces coûts comme exceptionnels et n'entrant pas dans une exploitation normale. Ces ressources n'ont également pas pu contribuer au chiffre d'affaires de l'activité Services pendant cette période. Le montant de ces charges non courantes sur la période s'élève à 1,6 M€.

En parallèle, TBG a procédé à certaines réallocations de ressources notamment à la suite du développement du «CAMP» pour la formation d'ingénieurs Blockchain, en reconversion professionnelle. Le total de ces charges non récurrentes s'élève à 0,5 M€.

En prenant en compte ces éléments, la perte nette consolidée statutaire ressort à 2,9 M€.

Perspectives favorables

The Blockchain Group anticipe la poursuite de la bonne orientation de ses ventes au 2ème semestre, portée par la dynamique générale autour de la technologie blockchain et en particulier pour les applications B2B.

Fer de lance de sa stratégie pour accroître ses revenus récurrents, TBG a fait admettre les titres d'Eniblock à la cotation sur Euronext Growth le 20 septembre 2022, afin de renforcer sa notoriété et de diversifier ses sources de financement. Ainsi la plateforme Eniblock® entend poursuivre en 2022 les développements nécessaires à la montée en puissance de ses solutions logicielles.

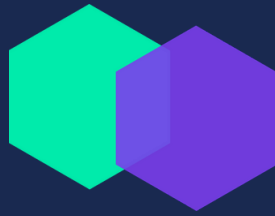
Pour assurer le succès de ses plateformes, le groupe va également accélérer le déploiement de projets blockchain pour tout type d'actifs, l'adoption du Web3 et la conquête de nouveaux grands comptes.



Xavier Latil, Président Directeur Général de TBG :

“ Notre Groupe a relevé de nombreux défis au cours du 1er semestre 2022. Nous avons accéléré la montée en puissance de notre plateforme Eniblock®, au travers de nouvelles implémentations chez nos clients bêta-testeurs, de la mise à disposition de nouvelles fonctionnalités ou encore de l’amélioration de l’expérience utilisateur. Ceci s’est fait concomitamment à la préparation de la cotation de notre filiale, Eniblock. Nous avons poursuivi nos efforts de prospection de nouveaux clients et nous nous réjouissons de constater une vraie dynamique sur le marché B2B de la blockchain en général et sur l’attrait des offres TBG, plus particulièrement. Nous sommes bien positionnés pour répondre aux nombreuses demandes des entreprises et des collectivités et nos prises de commandes sont là pour le confirmer. Les investissements sont plus que jamais nécessaires pour assurer la croissance dans un marché de rupture. ”





**The
Blockchain
Group**

Be part of the future

2. COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS

Période du 1er janvier au 30 juin 2022



Bilan (comptes consolidés)

ACTIF (EN MILLIERS D'EUROS)	BRUT	AMORT & PROV	30/06/22 NET	31/12/21
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	6 405	(1 182)	5 223	3 682
Ecart d'acquisition	30 231	(6 105)	24 126	24 190
Immobilisations corporelles	2 187	(591)	1 595	1 364
Immobilisations financières	313		313	312
Total Actif Immobilisé	39 135	(7 879)	31 256	29 548
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Clients & comptes rattaché	7 425	(467)	6 958	9 066
Autres créances et comptes de régularisation (1)	8 439	(381)	8 058	7 574
Valeurs mobilières de placement	4		4	3
Disponibilités	1 304		1 304	3 244
Charges constatées d'avance	1 736		1 736	1 427
TOTAL ACTIF CIRCULANT	18 908	(848)	18 060	21 319
TOTAL DE L'ACTIF	58 043	(8 726)	49 317	50 867
(1) Dont impôts différés actifs	950		950	1 007



PASSIF (EN MILLIERS D'EUROS)	30/06/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES (part du groupe)		
Capital (1)	2 050	1 988
Primes (2)	29 904	28 876
Réserves et report à nouveau	(1 538)	(1 182)
Résultat de la période – part du groupe	(2 773)	(516)
TOTAL	27 642	29 166
Intérêts minoritaires	198	778
Provisions	17	474
DETTES		
Emprunts et dettes financières	5 709	4 127
Fournisseurs & comptes rattachés	4 381	5 055
Dettes sociales et fiscales	7 975	6 953
Autres dettes et comptes de régularisation (3)	2 625	3 420
TOTAL	20 613	19 555
COMPTES DE REGULARISATION ET ASSIMILES		
Produits constatés d'avance	770	894
TOTAL DU PASSIF	49 317	50 867

(1) De l'entité mère consolidante

(2) Dont résultat net de l'exercice

(3) Dont impôts différés passifs



Compte de résultat (comptes consolidés)

EN MILLIERS D'EUROS	1ER SEMESTRE 2022 (6 MOIS) 30/06/2022	1ER SEMESTRE 2021 (6 MOIS) 30/06/2021	ANNEE 2021 (12 MOIS) 31/12/2021
Chiffres d'affaires	11.264	2.808	15.817
Autres produits d'exploitation	2.349	603	3.567
Achats consommés	(5.771)	(3.319)	(7.120)
Charges de personnel	(10.471)	(4.553)	(12.485)
Impôts et taxes	(256)	(74)	(735)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions (1)	(841)	(31)	(368)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	(3.727)	245	(1.324)
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	(61)	(309)	(619)
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	(3.788)	(64)	(1.943)
Résultat financier	(215)	(32)	(159)
Résultat exceptionnel	(131)	(127)	(36)
Impôts sur les bénéfices	680	371	1.641
Résultat net des sociétés intégrées	(3.420)	148	(497)
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	0		
Résultat net de l'ensemble consolidé	(3.419)	148	(497)
Intérêts minoritaires	(646)	226	19
Résultat net - part du groupe	(2.773)	(78)	(516)
Résultat net par action	(0,067)	0,0018	0,010
Résultat dilué par action	(0,045)	0,0018	0,010

(1) Hors amortissement et dépréciation des écarts d'acquisition



Tableau des flux de trésorerie

EN MILLIERS D'EUROS	1ER SEMESTRE 2022 (6 MOIS) 30/06/2022	ANNEE 2021 (12 MOIS) 31/12/2021
Résultat net	(3 420)	(497)
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions nettes de reprises	423	1 126
-Variation des impôts différés	57	(40)
- Plus-value de cession, nettes d'impôt	0	91
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	(2 939)	680
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	1 793	1 587
Flux net de trésorerie généré par l'activité	(1 147)	2 268
Acquisition d'immobilisations	(2 481)	(3 693)
Produits de cession d'immobilisations, net d'impôt	34	94
Incidence des variations de périmètre	(15)	(5 052)
Variation nette des placements à court terme	13	874
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(2 449)	(7 839)
Dividendes versés		0
Rachats nets d'actions propres	67	(93)
Augmentation/réduction de capital en numéraire	0	7 429
Remboursements d'emprunts	(10)	(844)
Emission d'emprunts / dettes financières	2	544
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	59	7 035
VARIATION DE TRESORERIE	(3 537)	1 526
Trésorerie d'ouverture	1 846	320
Trésorerie de clôture	(1 685) ⁽²⁾	1 846
Incidence des variations de cours de devises	5	3

(1) A l'exclusion des dépréciations sur actif circulant

(2) dont 2 250 k€ de billets à ordre pour le financement du BFR avec les Crédits d'Impôt Recherche (cf note 5.13)



Annexe aux comptes consolidés du 30 juin 2022

La période des comptes consolidés recouvre une durée de 6 mois allant du 1er janvier 2022 au 30 juin 2022.

Les éléments comparatifs du bilan sont ceux du 31 décembre 2021. Les éléments comparatifs du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie consolidés sont ceux de l'exercice 2021 qui était d'une durée de 12 mois et ceux du 30 juin 2021 qui était d'une durée de six mois.

Les états financiers sont présentés en milliers d'Euros (k€).

Les comptes consolidés ont été examinés par le conseil d'administration en date du 17 novembre 2022 suivant les méthodes et estimations comptables présentées dans les notes et tableaux qui suivent. Ces dernières sont identiques à celles utilisées lors de l'établissement des différents comptes présentés à titre comparatif.

NOTE 1 : PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ

L'activité principale de The Blockchain group est le conseil et le développement technologique dans la blockchain notamment à travers sa filiale Eniblock qui a poursuivi sa croissance en développant son portefeuille clients qui comprend des sociétés comme Unbank, Stellantis ou EDF. Eniblock a accéléré sa politique de développement de ses produits Blockchain as a Service avec le lancement en fin d'année 2020 de sa plateforme de Tokenization qui a depuis été implémentée avec succès chez plusieurs clients (ex : FanLive, Man of The Match, Logical Pictures). De même que la plateforme de « passeport numérique » nommée Connect.

Cette activité se répartit aujourd'hui entre les prestations de services technologiques et blockchain qui représente 80% du chiffre d'affaires de TBG et l'activité issue des plateformes logicielles qui représente La croissance de l'activité globale a été notamment portée par l'accélération de la plateforme Eniblock® et de la bonne tenue de l'accompagnement en conseil blockchain de clients de TBG. Cette technologie bénéficie d'une forte demande de la part des entreprises qui voient en ses nombreuses applications des possibilités d'offrir à leurs propres clients des solutions innovantes et sécurisées dans le cadre de leurs différentes offres.

Pour accompagner ce fort développement, le Groupe a fortement investi au premier semestre 2022, que ce soit en investissant dans le développement de ses produits et plateformes, qu'en renforçant son capital humain et en faisant appel à de la sous-traitance qualifiée pour compléter ses différentes solutions logicielles.

The Blockchain Group anticipe la poursuite de la bonne orientation de ses ventes au 2ème semestre, portée par la dynamique générale autour de la technologie blockchain et en particulier pour les applications B2B. Pour assurer le succès de ses plateformes, le groupe va également accélérer le déploiement de projets blockchain pour tout type d'actifs, l'adoption du Web3 et la conquête de nouveaux grands comptes.

NOTE 2 : FAITS SIGNIFICATIFS DE LA PERIODE - ELEMENTS DE COMMUNICATION FINANCIERE

Après deux exercices 2020 et 2021 marqués par quatre acquisitions (iORGA Groupe et BountySource en 2020, puis Trimane et S2M en 2021), TBG s'est focalisé au cours du premier semestre 2022 sur la consolidation de ces activités historiques et sur la commercialisation de la plateforme Eniblock et son implémentation auprès de sa première cohorte de clients. Pour exemple, concernant le passeport connecté du véhicule connecté, deux acteurs majeurs, que sont la Société Générale Assurances et Covéa, ont rejoint le consortium mené par Stellantis, concrétisant encore davantage la pertinence de ce type de produit pour les acteurs du secteur de l'assurance.

Afin d'appuyer le déploiement de la plateforme BaaS, une part importante des ressources internes de la société ont été dédiées à Eniblock, en particulier technique, avec un appui important des équipes d'iORGA Group et de Trimane. Le second semestre accentuera cette dynamique avec un focus sur la commercialisation de la plateforme Eniblock qui a d'ores et déjà atteint ses objectifs de nombre de clients 2022 en un semestre.

The Blockchain Group a également renforcé son positionnement de leader dans les deeptech avec le lancement de QBitSoft en février dernier, filiale spécialisée dans le développement d'algorithmes et, à terme, de logiciels, utilisables par des ordinateurs quantiques. Les équipes Data et Blockchain du Groupe travaillent déjà sur de nombreux modules d'optimisation et de machine learning permettant de valoriser les données de la Blockchain. The Blockchain Group souhaite aller encore plus loin dans cet aspect en proposant des modules utilisant le Quantum Computing.

Qbitsoft simplifie l'accès à l'informatique Quantique et aide les entreprises à exploiter la valeur générée par cette nouvelle révolution technologique. QbitSoft fournira une plate-forme "Quantum as a service" (QaaS) qui permettra aux entreprises d'utiliser des algorithmes ou des applications utilisant le Quantum Computing pour débloquer de nouvelles perspectives commerciales dans de nombreux domaines. La promesse de cette technologie quantique est de résoudre des problèmes que l'informatique traditionnelle ne pourra jamais traiter. De plus en plus d'entreprises en voient le potentiel car elle générera des avancées considérables dans de nombreux domaines business.

Cependant son utilisation reste aujourd'hui complexe : le choix des algorithmes, leur optimisation et leur programmation sur des ordinateurs quantiques en pleine évolution requièrent des compétences très pointues et encore rares. L'objectif de QbitSoft est donc de simplifier l'adoption du Quantum pour les entreprises, en leur permettant de tirer parti de la technologie quantique sans avoir nécessairement à se doter d'une expertise difficile à acquérir.



Description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée

• Risque de pandémie (COVID) et de ralentissement macroéconomique

Les comptes consolidés de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont continué à être légèrement affectées par le Covid-19 sur l'année 2021. A la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration du 17 novembre 2022 des comptes consolidés du 1er semestre 2022 de The Blockchain Group, la Direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

De plus la société a procédé à une revue de son risque de liquidité dans ce contexte et considère, à la date d'arrêté des comptes, pouvoir faire face à ses besoins de trésorerie sur les douze mois à venir compte tenu :

- de la poursuite de la maîtrise des dépenses grâce à la mise en place d'un certain nombre de mesures d'économies et de l'optimisation de son besoin en fonds de roulement,
- du financement de l'activité ENIBLOCK par l'intermédiaire de financements externes (dette, investissement). Etant précisé que le Groupe dispose d'ores et déjà d'offres fermes dans ce cadre.

Par ailleurs, la Société continue d'étudier très activement différentes alternatives pour poursuivre à moyen terme le financement de son activité et de son développement.

• Risques liés aux clients

Aucun risque client n'est significatif au 30 juin 2022.

• Risques liés à la concurrence

Les marchés sur lesquels évolue The Blockchain Group, sont toujours des marchés fortement concurrentiels, avec les mêmes problématiques rencontrées à la clôture de l'exercice 2021.

• Risques liés à Internet, à l'architecture technique et aux technologies

Le groupe veille à apporter à ses données une protection contre les procédés malveillants.

La société reste exposée aux innovations de son secteur et est attentive à l'évolution de la réglementation en matière d'exploitation des données commerciales.

• Risques liés au traitement des données à caractère personnel

La Société s'assure de sa conformité aux dispositions de la loi protégeant les données à caractère personnel de ses bases (Loi sur la confiance dans l'Economie Numérique, entrée en vigueur le 21 décembre 2004 – nouvelle directive européenne sur la RGDP).



- **Risques de liquidité et financement du besoin en fonds de roulement**

Au 30 juin 2022, The Blockchain Group dispose d'une trésorerie brute de 1 304 K€ et affiche un endettement financier net de 5 709 K€ (correspondant aux financements PGE obtenus fin 2020 et début 2021, ainsi que des outils de financement court terme).

Il n'existe à ce jour pas d'autres dettes financières.

De plus, comme indiqué précédemment, la société a procédé à une revue de son risque de liquidité, à la date d'arrêté des comptes, pouvoir faire face à ses besoins de trésorerie sur les douze mois à venir.

- **Risques liés à la dilution / au capital potentiel**

Au 30 juin 2022 le groupe a maintenu un programme de distribution d'actions gratuites à destination de ses collaborateurs clé.

- **Risques de change**

Du fait de son implantation au Canada et en Thaïlande et en l'absence de couvertures, la société s'expose à un risque de change.

- **Assurances et couvertures de risques**

Le groupe a mis en place une politique de couverture des principaux risques assurables avec des montants de garantie qu'elle estime compatibles avec ses activités. Ces polices et leur adéquation aux besoins de l'entreprise sont revues régulièrement.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de risque significatif non assuré.

Le groupe utilise l'EBITDA comme indicateur de performance financière et communique sur cet agrégat.

Cet indicateur s'établit comme suit :

EN MILLIERS D'EUROS	1ER SEMESTRE 2022 (6 MOIS) 30/06/2022	1ER SEMESTRE 2021 (6 MOIS) 30/06/2021	ANNEE 2021 (12 MOIS) 31/12/2021
Résultat d'exploitation	(3 727)	245	(1 324)
Dotations aux amortissements	841	31	368
EBITDA	(2 886)	276	(956)



NOTE 3 : PRINCIPES ET METHODES DES COMPTES CONSOLIDÉS

Continuité d'exploitation

La situation de trésorerie nette disponible au 30/06 /2022 est négative de (1 685) K€.

A ce stade, la Société poursuit le développement, la mise à l'échelle et l'industrialisation de sa technologie (pour les Plateformes), ce qui engendre notamment des dépenses R&D significatives.

La société a procédé à une revue de son risque de liquidité et considère, à la date d'arrêtés des comptes, pouvoir faire face à ses besoins de trésorerie sur les douze mois à venir compte tenu :

- de la poursuite de la maîtrise des dépenses grâce à la mise en place d'un certain nombre de mesures d'économies et de l'optimisation de son besoin en fonds de roulement,
- du financement de l'activité ENIBLOCK par l'intermédiaire de financements externes (dette, investissement). Etant précisé que le Groupe dispose d'ores et déjà d'offres fermes dans ce cadre.

Dans ce contexte, les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en application du principe de continuité d'exploitation.

Par ailleurs, la Société continue d'étudier très activement différentes alternatives pour poursuivre à moyen terme le financement de son activité et de son développement. Parmi les modalités possibles, la société envisage une ou plusieurs des solutions suivantes, sans que cette liste ne soit restrictive:

- placement privé auprès d'un ou plusieurs investisseurs,
- augmentations de capital, mise en place d'emprunts
- obligataires, ou obtention de financements publics.

Changement de référentiel comptable

Les comptes semestriels du groupe The Blockchain Group sont établis conformément au règlement relatif aux comptes consolidés en vigueur en France. Les dispositions du règlement n°20.01 du Comité de Réglementation Comptable, homologué le 09 octobre 2020 , sont appliquées.

Ce règlement, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2022, unifie, abroge et remplace le principal règlement relatif aux comptes consolidés en règles françaises (règlement. CRC 99-02 pour les sociétés commerciales).

The Blockchain Group n'est pas astreinte à publier des comptes consolidés, mais elle s'est engagée dans une démarche volontaire de l'établissement de comptes consolidés. Elle le fait dans la mesure où les entités ont des intérêts communs.



Application des méthodes Oui, Non, N/A	Jun 2022	Décembre 2021	Jun 2021	Commentaires	Note
Comptabilisation des contrats de location-financement	Non	Non	Non	Car non significatif le contrat de location ne correspond qu'à quelques véhicules et à un photocopieur.	n/a
Etalement obligatoire des coûts d'emprunt	Oui	Oui	Oui	-	n/a
Comptabilisation obligatoirement en charges des frais d'établissement	N/A	N/A	N/A	-	n/a
Comptabilisation obligatoire à l'actif de certains coûts	Oui	Oui	Oui	-	3.1
Ecart de conversion des actifs et passifs monétaires au bilan	Oui	Oui	Oui	-	3.15
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	Non	Non (1)	Non (1)	Méthode préférentielle non appliquée comme historiquement dans les précédentes publications financières. L'engagement hors bilan est présenté infra dans les notes.	3.13 / 5.25
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	Oui	Oui	Oui	-	3.10
Méthodes optionnelles spécifiques aux comptes consolidés maintenues	Oui	Oui	Oui	-	5.2

(1) Prise en compte des provisions dans les comptes consolidés uniquement pour Iorga Group et Itaque

En synthèse le changement de référentiel comptable n'a pas d'impact significatif sur les comptes consolidés semestriels du groupe The Blockchain Group.



PRINCIPES DES COMPTES CONSOLIDÉS

Les sociétés dans lesquelles The Blockchain Group détient, de manière durable, directement ou indirectement, une participation supérieure à 40% du capital et pour lesquelles le Groupe détient le contrôle exclusif, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale avec constatation des droits des associés minoritaires dans les filiales consolidées.

Les sociétés dans lesquelles The Blockchain Group détient, directement ou indirectement, une participation d'au moins 20% et exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence.

Les sociétés pour lesquelles les actions ou parts ne sont détenues qu'en vue de leur cession ultérieure ne sont pas intégrées.

Les sociétés sont intégrées sur la base des comptes établis au 30 juin 2022.

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre est détaillé en note 4 avec un organigramme synthétique ainsi qu'une fiche détaillée pour chaque entité du groupe comprise dans le périmètre de consolidation. Il est à noter que les méthodes d'intégration des filiales sont aussi mentionnées dans cette note.

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables adoptées par le groupe The Blockchain sont les suivantes :

Note 3.1 Immobilisations incorporelles

Les logiciels acquis ou produits par le groupe figurent à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition ou de développement ; ils font l'objet d'un amortissement sur la durée d'utilisation prévue à compter de leur mise en service.

Les coûts de développements de logiciels comprennent les dépenses de personnel affecté aux projets, les éventuelles dépenses d'études et développements sous-traités à des entreprises extérieures, les dotations aux amortissements des immobilisations affectées au développement.

Ils sont amortis à compter de leur mise en service selon le mode linéaire sur leur durée prévisible d'utilisation qui, habituellement, est comprise entre 3 et 5 ans.

Les autres immobilisations incorporelles sont principalement composées de fichiers d'adresses mails et figurent à l'actif du bilan à leur valeur historique d'acquisition. Elles sont amorties à compter de leur mise en service en proportion du nombre d'adresses invalides de la base à la date de l'arrêt des comptes.



Note 3.2 Ecart d'acquisition

Les regroupements d'entreprises (acquisitions d'entités, etc.) sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Cette méthode conduit à la comptabilisation des actifs et passifs des entités acquises à leur juste valeur.

Lors de l'acquisition d'une entreprise, la différence entre le coût d'acquisition des titres des sociétés nouvellement consolidées (incluant les coûts de transaction) et la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, le Groupe dispose d'un délai se terminant à la clôture du 1er exercice ouvert postérieurement à celui de l'acquisition au cours duquel le Groupe peut procéder aux analyses et expertises nécessaires en vue de comptabiliser et d'évaluer les actifs et passifs identifiables.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif du bilan consolidé. Leur utilisation est présumée à durée non limitée.

Pour les écarts d'acquisition déjà inscrits au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2015, le groupe a retenu l'option de poursuivre leur amortissement sur les durées d'utilisation antérieurement déterminées, à savoir un amortissement linéaire sur une durée de 10 ans.

La valeur des écarts d'acquisition est appréciée à la clôture de chaque exercice en fonction des résultats des filiales concernées et chaque fois qu'il existe un indice quelconque montrant qu'une diminution de valeur a pu se produire. Une dépréciation accélérée de l'écart d'acquisition est retenue par le groupe lorsque les perspectives d'activité de la filiale divergent de manière significative des hypothèses qui ont prévalu lors de l'acquisition ou des tests de la clôture précédente.

Les tests de dépréciation privilégient la méthode de valorisation par actualisation des flux futurs de trésorerie (Discounted Cash-Flow) selon les principes suivants :

- les flux de trésorerie sont issus de prévisions sur 5 ans ;
- le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital du secteur ;
- la valeur terminale est calculée par sommation à l'infini des flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance perpétuelle.

Ils sont effectués par défaut au 31 décembre, sauf indice de perte de valeur constaté à un autre moment de l'année.

Une analyse de sensibilité du calcul des paramètres clés utilisés (taux d'actualisation et taux de croissance à l'infini) selon des hypothèses possibles, n'a pas fait apparaître de scénario dans la laquelle la valeur recouvrable de l'UGT deviendrait inférieure à sa valeur comptable.

Le Groupe a effectué au 30 juin 2022 des tests de dépréciations qui n'ont pas donné lieu à l'enregistrement de dépréciation sur les écarts d'acquisition comptabilisés.

Les calculs et les affectations en UGT des écarts d'acquisitions seront effectués pour la clôture 2022.

Note 3.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif à leur coût d'acquisition, diminué d'un amortissement calculé suivant le mode linéaire (L) sur la base de leur durée de vie économique. Les durées d'utilisation appliquées sont les suivantes :

- Agencements et installations : 5 à 10 ans (L)
- Matériel de bureau : de 3 à 5 ans (L)
- Mobilier de bureau : de 3 à 10 ans (L)

Note 3.4 Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent à des dépôts de garantie enregistrés au bilan pour le montant versé ou à des actifs financiers ou prêts dont l'horizon de liquidité est supérieur à un an à l'origine.

Lorsque la valeur d'inventaire d'une immobilisation financière est inférieure à son coût d'acquisition ou à sa valeur comptable, une dépréciation est dotée du montant de la différence.

Note 3.5 Créances clients et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et une dépréciation spécifique est constituée sur les créances identifiées comme présentant un risque d'irrecouvrabilité totale ou partielle.

Les créances présentant un risque potentiel ou un retard anormal dans le recouvrement font l'objet d'une dépréciation en fonction de l'ancienneté, la nature et le niveau du risque identifié.

Note 3.6 Opérations, créances et dettes en devises

Les transactions libellées en devises sont comptabilisées dans la monnaie fonctionnelle de l'entité au cours de change en vigueur au jour de la transaction. Les éléments monétaires en devises étrangères sont convertis à chaque arrêté comptable au cours de clôture.

Les écarts de change en résultant ou provenant du règlement de ces éléments monétaires sont comptabilisés en produits ou charges de la période.

Note 3.7 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement, constituées d'OPCVM de trésorerie ou de comptes à terme, sont évaluées à leur juste valeur. Elles font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire devient inférieure à leur valeur comptable.

Note 3.8 Impositions différées

Certains décalages d'imposition dans le temps peuvent dégager des différences temporaires entre la valeur fiscale et la valeur comptable des actifs et passifs.

Ces différences donnent lieu à la constatation d'impôts différés selon la méthode du report variable, c'est-à-dire au dernier taux connu à la date de clôture.

Au 30 juin 2022, les taux d'imposition utilisés s'élèvent à 26,50 %.

Des impôts différés sont activés sur la base des pertes fiscales des sociétés opérationnelles dans la mesure où leur imputation apparaît probable.

Les activations correspondantes sont évaluées sur la base des perspectives d'évolution des résultats fiscaux de chaque entité dans la limite des imputations anticipées sur les deux ou trois exercices suivants celui de l'arrêté.

Les impôts différés actif et passifs constatés par une même entité font l'objet de compensations au bilan.

Au 30 juin 2022, ce poste impôts différé est de 950 k€.

Note 3.9 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé s'appuie sur les différentes activités des sociétés du Groupe dont les modalités de reconnaissance du revenu sont propres à chacune des activités.

Pour l'activité des sociétés Iorga Group, Trimane, S2M et Eniblock, les règles de prise en compte du chiffre d'affaires sont les suivantes :

- Pour les contrats en régie, le chiffre d'affaires de ces prestations est comptabilisé au fur et à mesure que le service est rendu. Le revenu est évalué en fonction du prix de vente contractuel et des temps passés facturables.

- Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux. Pour les contrats au forfait, le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure de l'avancement des travaux sur la base des coûts engagés et des coûts restant à venir. Une provision pour perte à terminaison est constatée contrat par contrat dès qu'une perte est anticipée. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

Les principaux contrats de prestations récurrentes concernent soit des prestations d'abonnement ou de licences pour la mise à disposition d'outils technologiques ou de génération de contacts qualifiés sur Internet.

Dans le cas d'outils, la rémunération est composée d'un montant fixe mensuel et d'un montant variable.

Dans le cas de contacts qualifiés la rémunération est dite soit au « Coût par Clic » (ou « CPC ») soit au « Coût par Lead » (ou « CPL »,) soit au « Coût par Vente » (ou « CPV »).

La facturation intervient typiquement sur une base mensuelle pour des montants correspondant à l'abonnement mensuel ou la licence mensuelle ou aux volumes délivrés et validés par les clients au titre d'un mois donné.

Selon la nature de la prestation concernée, le chiffre d'affaires correspondant est reconnu en comptabilité sur la période : correspondant à l'utilisation ou la mise à disposition des outils technologiques de livraison des contacts qualifiés, d'envoi des mails, de réalisation des clics, de réalisation des ventes validées.

Pour l'activité de conseil et d'accompagnement d'aide à la formation professionnel réalisée par Itaque, le chiffre d'affaires est reconnu à la fin de chaque formation.

Note 3.10 Reconnaissance d'opérations en résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend, le cas échéant, des éléments extraordinaires correspondant à des opérations ou événements non récurrents.

Note 3.11 Résultat par action

Les résultats par action sont calculés et présentés par référence aux principes posés par l'avis n°27 émis par l'Ordre des Experts-Comptables. Ces calculs s'appuient notamment sur :

Le résultat net – part du groupe de la période divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période de constatation du résultat.

Note 3.12 Indemnités de fin de carrière

Les engagements de retraite concernent uniquement les salariés français du groupe (aucune obligation de cette nature ne s'appliquant dans les autres pays où le groupe est implanté) et sont traités en engagements hors bilan (voir note 5.25).

Le taux d'actualisation utilisé est de 3,22% inflation comprise (sur une hypothèse à 15 ans).

Note 3.13 Instruments financiers

Au 30 juin 2022, le groupe The Blockchain ne dispose d'aucun instrument financier.

Note 3.14 Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les bilans des sociétés étrangères non autonomes sont convertis en Euro selon la méthode du cours historique :

- Les éléments non monétaires sont convertis au cours historique, c'est-à-dire au cours du change à la date de l'entrée des éléments d'actif considérés dans le patrimoine de chaque entreprise ;
- Les éléments monétaires sont convertis au cours de change à la date de clôture de l'exercice ou de la période.
- Les éléments du compte de résultat (à l'exception des charges calculées qui sont converties au cours historique) et les flux de trésorerie de ces mêmes sociétés sont convertis au taux moyen de l'exercice ou de la période.

Les différences de conversion engendrées par la traduction en Euro des comptes des sociétés étrangères non autonomes sont présentées au compte de résultat consolidé du groupe dans le résultat financier.

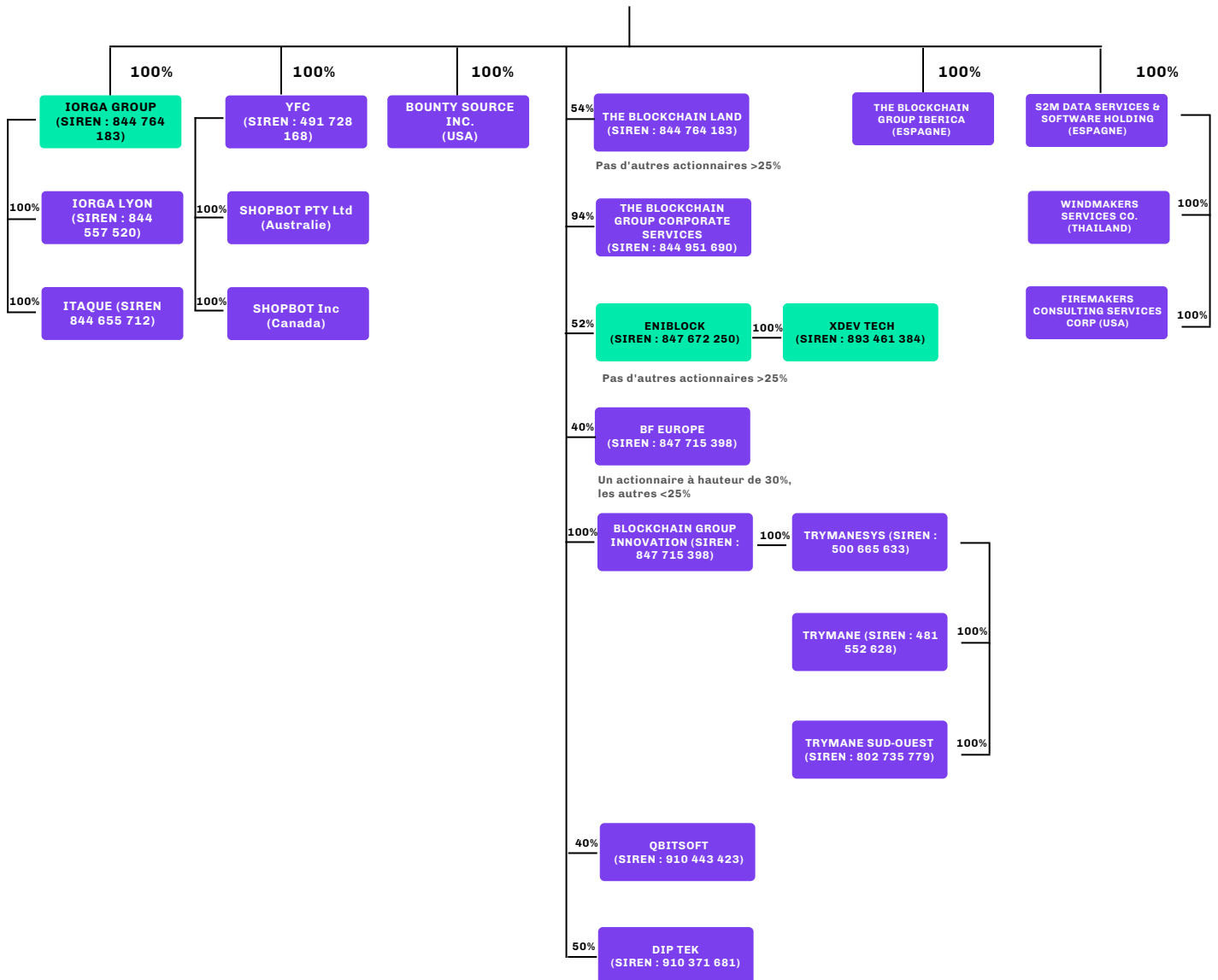
Les bilans des sociétés étrangères autonomes sont convertis en Euro au taux de change constaté à la date de clôture de l'exercice ou de la période.

Les comptes de résultat et les flux de trésorerie de ces mêmes sociétés sont convertis au taux moyen de l'exercice ou de la période.

Les différences de conversion engendrées par la traduction en Euro des comptes des sociétés étrangères sont présentées dans les capitaux propres consolidés du groupe au poste « Ecarts de conversion ».

NOTE 4 : PERIMETRE DES COMPTES CONSOLIDÉS

THE BLOCKCHAIN GROUP (SIREN : 504 914 094)



NOTE 5 : INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Note 5.1 Immobilisations incorporelles

Les variations des valeurs brutes et des amortissements s'analysent comme suit :

EN MILLIERS D'EUROS	31/12/21	Augmentation	Diminution	Transfert	Sortie	30/06/22
Logiciels	3 016	1 279		1 094		5 391
Immo. Incorporelles en cours	1 094	1 011		(1 094)		1 011
Autres immobilisations corporelles	3					3
Ecarts d'acquisition	30 231					30 231
TOTAL	34 346	2 290		0		36 636

EN MILLIERS D'EUROS	31/12/21	Augmentation	Diminution	Transfert	Sortie	30/06/22
Amort. Logiciels	(430)	(752)				(1 182)
Amort. Ecarts d'acquisition	(6 044)	(61)				(6 105)
Amort. Autres Immo. Inc.	0					0
TOTAL	(6 474)	(813)				(7 287)

Note 5.2 Ecarts d'acquisition

Le tableau ci-après détaille les principaux éléments de détermination des écarts d'acquisition constatés à l'occasion des entrées historiques de périmètre.

Société	Date entrée	Prix d'acq.	Frais de Transaction	Prix global d'acq.	% acq.	Q-Part de capitaux Propres acquises	Ecart d'acq.	Durée amortis.	30/06/22
Shopbot	04/07/2012	8 030	287	8 317	100 %	2 215	6 101	10 ans	Linéaire
Iorga Group	01/07/2020	1 607	-	1 607	100 %		2 893	-	Linéaire
BountySource	01/07/2020	380	-	380	100 %	-	120	-	Linéaire
S2M	27/01/2021	5 069	-	5 069	100 %	(63)	4 659	-	Linéaire
Trimane	30/06/2021	21 500	-	21 500	100 %	1 510	16 457	-	Linéaire
Total		36 586	287	36 873	-	3 662	30 231	-	-

Les écarts d'acquisition relatifs aux sociétés S2M et Trimaesys sont en cours de réévaluation. Conformément à l'article 231-10 du règlement 2020-01, la société dispose d'un délai d'un an à partir de la date d'acquisition des dites sociétés pour réévaluer la valeur des écarts d'acquisition, identifier éventuellement les actifs et passifs identifiables et imputer le solde en écart d'acquisition.

Test de dépréciation

Au 30 juin 2022, eu égard au niveau de rentabilité du groupe, des tests de dépréciations ont été réalisés qui n'ont pas amené à constater de dépréciations des écarts d'acquisition.

Note 5.3 Immobilisations corporelles

Les variations des valeurs brutes et des amortissements s'analysent comme suit :

Valeurs brutes (en milliers d'€)	31/12/2021	Augmentation	Diminution	Transfert	Sortie	30/06/2022
Constructions et installations techniques	55	1				57
Agencements, matériels et mobiliers de bureau	970	10				980
Immobilisation corporelles en cours	850	300				1 150
Total	1 875	311				2 187

Amortissements (en milliers d'€)	31/12/2021	Augmentation	Diminution	Transfert	Sortie	30/06/2022
Constructions et installations techniques	(38)	(5)				43
Agencements, matériels et mobiliers de bureau	(473)	(79)	4			(548)
Total	(511)	(85)	4			(591)

Note 5.4 Immobilisations financières

Les variations des valeurs brutes et les amortissements s'analysent comme suit :

Valeurs brutes (en milliers d'€)	31/12/2021	Augmentation	Diminution	30/06/2022
Titres non consolidés (1)	0			0
Créances rattachées aux participations (2)	0			0
Autres immobilisations financières	312			312
Total	312			312

Amortissements (en milliers d'€)	31/12/21	Augmentation	Cession / Dilution	Virement / Affectation	30/06/22
Titres non consolidés (1)	0				0
Créances rattachées aux participations (2)	0				0
Autres immobilisations financières	0				0
Total	0				0

Note 5.5 Créances clients et comptes rattachés

Créances clients et comptes rattachés (en milliers d'€)	30/06/2022	31/12/2021
Clients et comptes rattachés Clients / Créances douteuses	7 425	9 488
Dép. pour créances douteuses et litigieuses	(467)	(422)
Total	6 958	9 066

Note 5.6 Autres créances et comptes de régularisation

Les autres créances et comptes de régularisation s'analysent comme suit :

En milliers d'€	30/06/2022	31/12/2021
Fournisseurs débiteurs		
Etat – Impôt sur les bénéfices	1 935	1 997
Etat – Impôts différés actifs	950	1 007
Etat – Taxe sur le chiffre d'affaires	3 883	3 818
Autres créances	1 673	751
Dépréciation des autres créances	(381)	0
Charges constatées d'avance	1 736	1 427
Total	9 794	9 000

Les déficits fiscaux détenus par la société The Blockchain Group sont non activés.

Note 5.7 Trésorerie

En milliers d'€	30/06/2022	31/12/2021
Valeurs mobilières de placement	4	3
Disponibilités	1 304	3 244

Note 5.8 Comptes de régularisation et assimilés

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 1 736 k€ au 30 juin 2022 contre 1 427 k€ au 30 juin 2021.

Elles correspondent à des ajustements classiques de charges d'exploitation, à une campagne de parutions non encore effectuée ainsi qu'aux frais engagés pour la cotation d'Eniblock sur Euronext Growth effective au second semestre 2022.

Note 5.9 Capitaux Propres

Le tableau de variation des capitaux propres combinés (part du groupe) s'analyse comme suit :

En milliers d'€	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto-contrôle	Ecarts de conversion	Résultat combiné de l'exercice	Total capitaux propres
Situation clôture 31/12/2021	1 988	24 364	8 017	(129)	(4 558)	(507)	29 175
Augmentations de capital social	62	1 028	15				1 105
Réduction de capital							
Ecarts de conversion					335		335
Variation de périmètre			(63)				(15)
Résultat de l'exercice précédent						516	516
Résultat consolidé part du groupe			(516)			(2 773)	(3 086)
Dividendes versés aux minoritaires (1)							
Reclassement de présentation		4 512	(4 708)	67		(8)	(134)
Situation clôture au 30/06/2022	2 050	29 904	2 747	(62)	(4 223)	(2 773)	27 642

(1) Les pourcentages s'entendent dans l'hypothèse d'une souscription intégrale de tous les instruments en circulation au 30 juin 2022

En €	Nombre d'actions	Nominal	Montant
Situation clôture 31/12/2021	49 707 784	0,04	1 988 311
Compensation Créances	1 157 894	0,04	46 316
BSA	13 606	0,04	544
Actions gratuites	370 000	0,04	14 800
Situation clôture au 30/06/2022	51 249 284	0,04	2 049 972

Au 30 juin 2022, le capital est constitué de 51 249 284 actions de valeur nominale 0,04 €.

La société The Blockchain Group détient au 30 juin 2022, 85 000 de ses propres actions. Ces dernières ont été acquises sur le marché au titre d'un programme de rachat d'actions portant sur un nombre maximum de 303 607 titres initié en juillet 2011 dans le cadre des dispositions de l'article L.225-209-1 du Code de Commerce.

Conformément à la réglementation en vigueur, ces dernières sont privées de droits pécuniaires et extra pécuniaires.

Les actions propres et les résultats de cessions réalisées en cours d'exercice sont imputés sur les capitaux propres du groupe.

	30/06/22	31/12/21	31/12/20	31/12/19	31/12/18
Nombre d'actions en circulation en fin de période (hors actions propres)	51 249 284	49 707 784	30 657 661	26 243 972	25 418 972

Les titres donnant accès au capital de la société mère sont les suivants :

Capital au 30/06/2022 en actions : 51 249 284 actions de 0,04 € soit en € : 2 049 971,88 €

	Nombre de titres ou droits	Année / date de départ des options	Prix de souscription	Parité	% du capital
Actions gratuites 2019 (2)	1 540 000	2019	n/a	1 AGA = 1 AO	3,00%
Actions gratuites 2020 (2)	658 000	2020	n/a	1 AGA = 1 AO	1,28%
Actions gratuites 2021 (2)	2 000 000	2021	n/a	1 AGA = 1 AO	3,90%
Actions gratuites 2022 (2)	370 000	2022	NA	1 AGA = 1 AO	0,72%
Bons de souscription BSA2	62 500	01/2017 (3)	4,00 €	1 BSA = 1 AO	0,12%
Bons de souscription BSA2	62 500	03/2017 (3)	4,00 €	1 BSA = 1 AO	0,12%
Bons de souscription BSA2	62 500	05/2017 (3)	4,00 €	1 BSA = 1 AO	0,14%
Bons de souscription BSA2	125 000	06/2017 (3)	4,00 €	1 BSA = 1 AO	0,28%
Bons de souscription TBG	6 859	01/2022	1,60 €	10 BSA = 1 AO	0,01%
Bons de souscription TBG	385	02/2022	1,60 €	10 BSA = 1 AO	0,00%
Bons de souscription TBG	1 176	03/2022	1,60 €	10 BSA = 1 AO	0,00%
Bons de souscription TBG	312	04/2022	1,60 €	10 BSA = 1 AO	0,00%
Bons de souscription TBG	1 356	05/2022	1,60 €	10 BSA = 1 AO	0,00%
Bons de souscription TBG	3 518	06/2022	1,60 €	10 BSA = 1 AO	0,01%

(2) Ces AGA seront attribuées par émission d'actions nouvelles

(3) Ces BSA sont exerçables dans les 5 ans de leur émission



Note 5.10 Intérêts minoritaires

Les tableaux de variation des intérêts minoritaires au 30 juin 2022, s'établissent comme suit :

En milliers d'euros	Part dans les capitaux propres	Part dans le résultat de la période	Ecart de conversion	Intérêts minoritaires
The Blockchain Land	54%	-0%		
Eniblock	62%	8%		
The Blockchain Group Procurement	94%	3%		
BF Europe	40%	0%		
Situation au 30/06/2022				

Note 5.11 Information financière réduite à une seule action

En €	2022	2021	2020	2019	2018	2017
Nombre moyen pondéré d'actions	50 148 393	40 233 278	30 758 771	26 243 972	25 418 972	10 967 488
Résultat net par action – part du groupe	(0,055) €	(0,013) €	0,026 €	0,0108 €	(0,0648) €	(0,48) €
Nombre moyen d'actions (avec dilution)	50 063 393	40 132 168	30 657 661	24 418 972	22 338 945	14 047 515
Résultat dilué par action (1)	(0,055) €	(0,013) €	0,024 €	0,0116 €	(0,0737) €	(0,48) €
Nombre d'actions en circulation en fin de période (hors actions propres)	51 249 284	49 707 784	30 657 661	26 243 972	25 418 972	13 340 467
Fonds propres par action (2)	0,544 €	(0,010) €	0,025 €	0,0108 €	(0,0648) €	0,02 €

(1) Lorsque le résultat net de base par action est négatif, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action (Avis OEC n°27 §3)

(2) Y compris le résultat – part du groupe de la période



Note 5.12 Provisions

Le poste « Provisions » s'analyse comme suit au 30 juin 2022 :

En milliers d'€	31/12/21	Dotation	Reprise	Sortie	Transfert	30/06/22
Provision pour risques	90		(73)			17
Provisions pour charges	384		(384)			0
Autres	0					
Total	474		(457)			17

A la connaissance du groupe, il n'existe, à la date d'arrêté des comptes consolidés semestriels, aucun fait exceptionnel ou litige autres que ceux relatés dans les présentes notes, susceptible d'avoir une incidence significative sur sa situation financière, son patrimoine, son activité et ses résultats.

Note 5.13 Emprunts et dettes financières

Le poste « Emprunts et dettes financières » s'analyse ainsi au 30 juin 2022 :

En milliers d'€	30 juin 2022	Dont part à moins d'un an	Dont part comprise entre un et cinq ans	Dont part à plus de cinq ans
Emprunt obligataire convertible				
Emprunts	2 710		2 710	
Concours bancaires (1)	2 980	2 980		
Autres dettes financières	11	11		
TOTAL	5 701	2 991	2 710	

(1) dont 2 250 k€ de billets à ordre pour le financement du BFR avec les Crédits d'Impôt Recherche

Aucun nouvel emprunt n'a été souscrit par le Groupe TBG au cours du premier semestre 2022.

Note 5.14 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'analysent comme suit :

En milliers d'€	30 juin 2022	Dont part à moins d'un an	Dont part à plus d'un an
Comptes fournisseurs	4 381	4 304	



Note 5.15 Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales s'analysent comme suit :

En milliers d'€	30 juin 2022	31 décembre 2021
Dettes sociales	3 873	3 499
Dettes fiscales	4 102	3 453
TOTAL	7 975	6 952

Note 5.16 Autres dettes et comptes de régularisation

Le poste « Autres dettes et comptes de régularisation » (hors dettes fiscales et sociales) s'analyse comme suit :

- Crédits vendeur : 1 027 K€
- Charges à payer : 10 K€
- Factor : 1 032 K€

Notes 5.17 Produits constatés d'avance

Au 30 juin 2022, les produits constatés d'avance correspondent à des prestations facturées restant à servir et s'élèvent à 770 K€

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Note 5.18 Répartition du Chiffre d'Affaires

Le chiffre d'affaires réalisé par le groupe au cours du premier semestre 2022 s'élève à 11 264 K € :

En milliers d'€	The Blockchain Group Holdings	Eniblock + Xdev Tech	YFC + Shopbot	Iorga Group	Trimane, Trimaesys, TSO	Itaque	Bounty Source	S2M Group	Groupe Juin 22 (6 mois)	%
Advisory	77					1 383			1 460	13%
Conseil IT				3 471	4 230		50		7 751	69%
Marketing			85					1 089	1 174	10%
Blockchain		879							879	8%
Total 30/06/22	77	879	85	3 471	4 230	1 383	50	1 089	11 264	100%
Total 30/06/21	1	1 151	304	3 669		894	61	744	6 824	100%

Sur les 11,3 millions de C.A. au 1er semestre 2022, les sociétés qui font du C.A. hors de France sont les sociétés Bounty et S2M pour un montant de 1 139 k€

Note 5.19 Autres produits d'exploitation

En milliers d'€	30 juin 2022 (6 mois)	30 juin 2021 (6 mois)
Production immobilisée (1)	2 242	549
Subventions d'exploitation		-
Reprise de prov. et dépréciations clients Transferts de charges d'exploitation	73	170
Autres produits d'exploitation	34	660
TOTAL	2 348	1 379

(1) Ce poste correspond aux coûts internes engagés par le groupe dans le développement de ses applications logicielles



Note 5.20 Charges d'exploitation, achats et charges externes

En milliers d'€	30 juin 2022 (6 mois)	30 juin 2021 (6 mois)
Reversements aux affiliés sur ventes de contacts qualifiés, de technologies et achats médias	3 411	1 538
Achats	3 411	1 538
Locations immobilières et mobilières	604	141
Honoraires et études	375	342
Frais de communication / marketing / RP	32	93
Déplacement / missions	223	100
Autres	1 169	1 106
Autres achats et charges externes	2 403	1 782
Total achats consommés	5 815	3 319

Note 5.21 Résultat financier

En milliers d'€	30 juin 2022 (6 mois)	30 juin 2021 (6 mois)
Produits financiers	64	2
Produits de valeurs mobilières de placement	-	-
Intérêts Gains de change N / N-1	-	2
Autres Produits financiers	52	0
Reprise de provisions	12	-
Charges financières	(280)	34
Intérêts et charges sur emprunts	(21)	(33)
Abandon de créance	-	-
Pertes de change	(235)	(1)
Autres charges financières	(23)	-
Résultat financier	(215)	(32)

Note 5.22 Résultat exceptionnel

En milliers d'€	30 juin 2022 (6 mois)	30 juin 2021 (6 mois)
Produits exceptionnels	46	34
Produits exceptionnels s/ opérations de gestion	16	21
Produits de cession d'actifs	30	13
Reprise de provisions	-	-
Transfert de charges	-	-
Produits exceptionnels s/ opérations de capital	-	-
Charges exceptionnelles	(177)	(161)
Charges exceptionnelles s/ opérations de gestion	(28)	(37)
Valeur nette comptable des actifs cédés	(97)	(89)
Indemnisation acquéreur de la société	-	-
Autres charges exceptionnelles	(52)	(35)
Dépréciations à caractère exceptionnel	-	-
Résultat Exceptionnel	(131)	(127)

Note 5.23 Charges d'impôts sur les bénéfices

En milliers d'€	30 juin 2022 (6 mois)	30 juin 2021 (6 mois)
Impôts exigibles ou acquittés nets	53	233
Impôts exigibles ou acquittés	-	-
Variation des postes d'impôts différés	(57)	139
Variation des postes d'impôts calculés	685	-
TOTAL	680	371

+ = produits ; () = charges

Autres informations

Note 5.24 Effectifs

Les effectifs du groupe inscrits au 30 juin 2022 s'établissent à 258 personnes contre 245 personnes au 31 décembre 2021.

Les effectifs moyens sur le premier semestre 2022 s'établissent à 236 personnes contre 241 pour l'année 2021.

Note 5.25 Engagements hors bilan

La société a procédé au 30 juin 2022 à un calcul prévisionnel d'indemnités de départ à la retraite.

En milliers d'€	30 juin 2022	30 juin 2021
Engagements donnés	911	1 307
Avals, cautions, garanties - BPI		200
Autres engagements donnés		-
Personnel – Indemnités de fin de carrière	911	1 107
Engagements reçus		-
Avals, cautions, garanties		-
Effets escomptés non échus		-
Autres engagements reçus		-

Les engagements liés aux acquisitions des sociétés Iorga Group, Bounty Source, S2M et Trimaesys sur le 1er semestre 2021 sont les suivants :

- Informations sur les garanties de passif : les garanties de passif existent et d'une part sur une des acquisitions car le litige fiscal a été résolu en octobre 2021, ce principal risque va s'éteindre. D'autre part sur un retour à meilleure fortune de 1,1 M€ conditionnée au remboursement de créances fiscales.
- Informations sur les compléments de prix : les compléments de prix sont basés sur des indices de rentabilité (multiple de l'EBITDA) existent et seront estimés en fin d'année 2022 car ils ne sont pas estimables à date.
- Informations sur les limites des garanties : elles sont rendues non applicable du fait de la résolution du litige avec l'administration fiscale

Pour rappel, dans le cadre de la renégociation du prêt, signé avec la BPI, une clause d'Excess cash flow a été inséré dans le protocole, pour un montant de 200 k€, couvrant les années 2020 à 2024.

Cette clause a été couverte par une provision exceptionnelle de 200 k€ à l'issue de l'exercice 2020 comptabilisée dans les comptes sociaux et consolidés, reprise au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2021. Au vu du niveau de rentabilité des entités concernées sur le premier semestre 2022, aucune provision n'a été constatée.



Note 5.26 Répartition des actifs, et des résultats d'exploitation par pôle d'activité

Au 30 juin 2022 la répartition se fait (sur les entités les plus significatifs sur leur contribution dans les résultats) entre la holding de financement (société mère The BlockChain Group), et le périmètre Shopbot (YFC, SHOPBOT Inc., SHOPBOT Pty), le pôle Eniblock (avec Xdev Tech), le groupe Iorga (avec Iorga-Lyon et Itaque) et le groupe S2M (avec Windmakers).

La ventilation des actifs employés par secteur d'activité est la suivante au 30 juin 2022 :

ACTIF (EN MILLIERS D'EUROS)	Immobilisations incorporelles	Immobilisations Corporelles	Immobilisations financières
Advisory	10 770	1 475	274
Conseil IT	10 813	94	37
Marketing	4 604	7	0
Blockchain	3 161	20	0
Total actif immobilisé	29 349	1 595	312

Sur le 31 257 k€ d'actif immobilisé au 1er semestre 2022, la part de l'actif immobilisé hors de France sont les sociétés Bounty et S2M pour un montant de 5 761 k€

La ventilation des résultats d'exploitation après DAP des écarts d'acquisition par secteurs d'activité par secteur d'activité est la suivante au 30 juin 2022 :

Résultat d'exploitation après DAP des écarts d'acquisition (En milliers d'€)	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Advisory	(63)	61	69
Conseil IT	(2 043)	(186)	(814)
Marketing	(443)	358	1
Blockchain	(1 239)	(298)	(1 198)
Total Résultat d'Exploitation après DAP des écarts d'acquisition	(3 788)	(64)	(1 943)

Sur les (3 788) k€ de résultat d'exploitation après D.A.P. des écarts d'acquisition au 1er semestre 2022, la part du résultat d'exploitation hors de France sont les sociétés Bounty et S2M pour un montant de (230) k€

Note 5.27 Rémunérations en France et avantages alloués aux membres des organes d'administration et de direction de la société mère

- Rémunérations versées sur la période aux organes de direction : 82 k€ brut
- Rémunérations à raison de leurs fonctions dans les entreprises contrôlées : néant
- Engagement en matière de pension et indemnités assimilées : 17k€

NOTE 6 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DES COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS

Depuis l'arrêté semestriel des comptes au 30 juin 2022, deux évènements majeurs sont intervenus au sein du Groupe :

- En juillet 2022, The Blockchain Group est entré en négociation exclusive avec les dirigeants de la société polonaise 4Soft, leader en Europe Centrale de la Blockchain, en vue d'un rachat total de la société
- En Septembre 2022, The Blockchain Group a annoncé l'admission aux négociations sur Euronext Growth des titres de sa filiale Eniblock

Potentielle acquisition de 4Soft

The Blockchain Group, a annoncé le 21 juillet dernier être entré en négociation exclusive avec 4Soft, leader d'Europe centrale dans blockchain. Cette opération en vue de l'acquisition de 100% des actions de la société se fera via un financement non dilutif.

La perspective de réunir TBG et 4Soft accentuera la croissance des deux entreprises en tirant parti des forces de leurs équipes respectives. Ainsi, nous croyons fermement que les savoirs faire de TBG et de 4Soft sont très complémentaires.

De plus, 4Soft (65 collaborateurs) apportera un soutien solide aux équipes de TBG impliquées dans le développement des plateformes Eniblock et des offres de services web3. Cette combinaison apportera également de nouveaux services et compétences à TBG qui sont aujourd'hui externalisés.

Cotation des titres Eniblock sur Euronext Growth

The Blockchain Group a annoncé le 16 septembre dernier l'admission par voie de cotation directe des actions de sa filiale Eniblock, plateforme SaaS dédiée à la technologie blockchain, sur le marché Euronext Growth Paris.

Eniblock, la plateforme tout-en-un visant à accompagner les acteurs de tous secteurs vers le Web3

Créée en 2019, Eniblock® a développé une plate-forme logicielle tout-en-un (tokenisation, conservation, workflow, paiement et conformité), qui propose ses services aux acteurs souhaitant proposer une offre d'actifs numériques de divers secteurs, quel que soit l'actif ou la blockchain.



Elle présente un seul produit pour créer, gérer et héberger une solution d'actifs numériques sur une infrastructure hébergée dans le cloud. L'orientation produit de la plateforme répond au marché mondial du Web3 (projet d'internet décentralisé basé sur la technologie blockchain) en plein essor avec une taille de marché mondial estimée à 6,19 milliards de dollars en 2023 et un taux de croissance annuel composé de 44,6% entre 2023 et 2030.

Contours de l'opération

L'objectif de cette admission sur le marché Euronext Growth Paris est de permettre à Eniblock de bénéficier d'une visibilité auprès des investisseurs et d'être cotée sur un marché offrant un cadre réglementaire adapté à sa taille et son projet de développement.

Cette admission a été approuvée par Euronext en date du 14 septembre 2022. La cotation des titres sur le marché Euronext Growth Paris s'est effectuée dans le cadre d'une procédure de cotation directe à la suite d'un placement privé d'un montant de 2,52 M€.

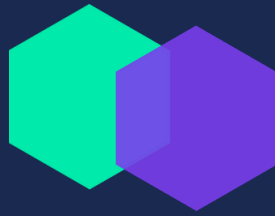
Le code mnémorique de l'action Eniblock est pour rappel ALENI et le code ISIN est FR001400C2Z4.

À la suite des opérations d'augmentation de capital, The Blockchain Group détient 52,05% du capital et des droits de vote d'Eniblock et entend conserver son rôle d'actionnaire majoritaire au sein de sa filiale.

Cette cotation témoigne de la réussite des équipes et du management de The Blockchain Group dans le développement de la plateforme Eniblock. Ainsi, cette nouvelle phase permettra d'accentuer la dynamique de commercialisation de la plateforme Eniblock, d'accélérer son déploiement, tout en maintenant une politique d'innovation ambitieuse, avec l'apport du groupe dans les domaines du quantique et du machine learning.

En complément, des opérations de financement en dette et en renforcement des fonds propres de certaines filiales sont en cours de finalisation, en lien avec le plan de trésorerie et de financement du Groupe 12 mois.





**The
Blockchain
Group**

Be part of the future

1. RAPPORT D'EXAMEN LIMITÉ DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS

Période du 1er janvier au 30 juin 2022



Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés semestriels

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2022

The Blockchain Group

Société anonyme

au capital de 2 259 750,16 €

102 Terrasse Boieldieu

92800 Puteaux

Grant Thornton

Commissaire aux comptes

29, rue du Pont

92200 Neuilly-sur-Seine

BCRH & Associés

Commissaire aux comptes

35 rue de Rome

75008 Paris

Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés semestriels

The Blockchain Group

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2022

Monsieur le Président,

En notre qualité de commissaires aux comptes de The Blockchain Group et en réponse à votre demande, nous avons effectué un examen limité des comptes consolidés semestriels de celle-ci relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes consolidés semestriels ont été arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'administration du 17 novembre 2022. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes consolidés semestriels, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, le fait que les comptes consolidés semestriels présentent sincèrement le patrimoine et la situation financière de de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 30 juin 2022 ainsi que le résultat de ses opérations pour la période écoulée.

Ce rapport est régi par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou du présent rapport, ou de toute question s'y rapportant. Chaque partie renonce irrévocablement à ses droits de s'opposer à une action portée auprès de ces tribunaux, de prétendre que l'action a été intentée auprès d'un tribunal incompétent, ou que ces tribunaux n'ont pas compétence.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 17 novembre 2022


Les commissaires aux comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton
International

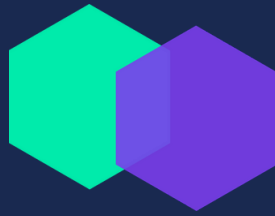


Samuel Clochard
Associé

BCRH & Associés



Paul Gauteur
Associé



**The
Blockchain
Group**

Be part of the future

2. COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS

Période du 1er janvier au 30 juin 2022



Bilan (comptes consolidés)

ACTIF (EN MILLIERS D'EUROS)	BRUT	AMORT & PROV	30/06/22 NET	31/12/21
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	6 405	(1 182)	5 223	3 682
Ecart d'acquisition	30 231	(6 105)	24 126	24 190
Immobilisations corporelles	2 187	(591)	1 595	1 364
Immobilisations financières	313		313	312
Total Actif Immobilisé	39 135	(7 879)	31 256	29 548
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Clients & comptes rattaché	7 425	(467)	6 958	9 066
Autres créances et comptes de régularisation (1)	8 439	(381)	8 058	7 574
Valeurs mobilières de placement	4		4	3
Disponibilités	1 304		1 304	3 244
Charges constatées d'avance	1 736		1 736	1 427
TOTAL ACTIF CIRCULANT	18 908	(848)	18 060	21 319
TOTAL DE L'ACTIF	58 043	(8 726)	49 317	50 867
(1) Dont impôts différés actifs	950		950	1 007

PASSIF (EN MILLIERS D'EUROS)	30/06/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES (part du groupe)		
Capital (1)	2 050	1 988
Primes (2)	29 904	28 876
Réserves et report à nouveau	(1 538)	(1 182)
Résultat de la période – part du groupe	(2 773)	(516)
TOTAL	27 642	29 166
Intérêts minoritaires	198	778
Provisions	17	474
DETTES		
Emprunts et dettes financières	5 709	4 127
Fournisseurs & comptes rattachés	4 381	5 055
Dettes sociales et fiscales	7 975	6 953
Autres dettes et comptes de régularisation (3)	2 625	3 420
TOTAL	20 613	19 555
COMPTES DE REGULARISATION ET ASSIMILES		
Produits constatés d'avance	770	894
TOTAL DU PASSIF	49 317	50 867

(1) De l'entité mère consolidante

(2) Dont résultat net de l'exercice

(3) Dont impôts différés passifs



Compte de résultat (comptes consolidés)

EN MILLIERS D'EUROS	1ER SEMESTRE 2022 (6 MOIS) 30/06/2022	1ER SEMESTRE 2021 (6 MOIS) 30/06/2021	ANNEE 2021 (12 MOIS) 31/12/2021
Chiffres d'affaires	11.264	2.808	15.817
Autres produits d'exploitation	2.349	603	3.567
Achats consommés	(5.771)	(3.319)	(7.120)
Charges de personnel	(10.471)	(4.553)	(12.485)
Impôts et taxes	(256)	(74)	(735)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions (1)	(841)	(31)	(368)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	(3.727)	245	(1.324)
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	(61)	(309)	(619)
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	(3.788)	(64)	(1.943)
Résultat financier	(215)	(32)	(159)
Résultat exceptionnel	(131)	(127)	(36)
Impôts sur les bénéfices	680	371	1.641
Résultat net des sociétés intégrées	(3.420)	148	(497)
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	0		
Résultat net de l'ensemble consolidé	(3.419)	148	(497)
Intérêts minoritaires	(646)	226	19
Résultat net - part du groupe	(2.773)	(78)	(516)
Résultat net par action	(0,067)	0,0018	0,010
Résultat dilué par action	(0,045)	0,0018	0,010

(1) Hors amortissement et dépréciation des écarts d'acquisition



Tableau des flux de trésorerie

EN MILLIERS D'EUROS	1ER SEMESTRE 2022 (6 MOIS) 30/06/2022	ANNEE 2021 (12 MOIS) 31/12/2021
Résultat net	(3 420)	(497)
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions nettes de reprises	423	1 126
-Variation des impôts différés	57	(40)
- Plus-value de cession, nettes d'impôt	0	91
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	(2 939)	680
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	1 793	1 587
Flux net de trésorerie généré par l'activité	(1 147)	2 268
Acquisition d'immobilisations	(2 481)	(3 693)
Produits de cession d'immobilisations, net d'impôt	34	94
Incidence des variations de périmètre	(15)	(5 052)
Variation nette des placements à court terme	13	874
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(2 449)	(7 839)
Dividendes versés		0
Rachats nets d'actions propres	67	(93)
Augmentation/réduction de capital en numéraire	0	7 429
Remboursements d'emprunts	(10)	(844)
Emission d'emprunts / dettes financières	2	544
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	59	7 035
VARIATION DE TRESORERIE	(3 537)	1 526
Trésorerie d'ouverture	1 846	320
Trésorerie de clôture	(1 685) ⁽²⁾	1 846
Incidence des variations de cours de devises	5	3

(1) A l'exclusion des dépréciations sur actif circulant

(2) dont 2 250 k€ de billets à ordre pour le financement du BFR avec les Crédits d'Impôt Recherche (cf note 5.13)



Annexe aux comptes consolidés du 30 juin 2022

La période des comptes consolidés recouvre une durée de 6 mois allant du 1er janvier 2022 au 30 juin 2022.

Les éléments comparatifs du bilan sont ceux du 31 décembre 2021. Les éléments comparatifs du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie consolidés sont ceux de l'exercice 2021 qui était d'une durée de 12 mois et ceux du 30 juin 2021 qui était d'une durée de six mois.

Les états financiers sont présentés en milliers d'Euros (k€).

Les comptes consolidés ont été examinés par le conseil d'administration en date du 17 novembre 2022 suivant les méthodes et estimations comptables présentées dans les notes et tableaux qui suivent. Ces dernières sont identiques à celles utilisées lors de l'établissement des différents comptes présentés à titre comparatif.

NOTE 1 : PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ

L'activité principale de The Blockchain group est le conseil et le développement technologique dans la blockchain notamment à travers sa filiale Eniblock qui a poursuivi sa croissance en développant son portefeuille clients qui comprend des sociétés comme Unbank, Stellantis ou EDF. Eniblock a accéléré sa politique de développement de ses produits Blockchain as a Service avec le lancement en fin d'année 2020 de sa plateforme de Tokenization qui a depuis été implémentée avec succès chez plusieurs clients (ex : FanLive, Man of The Match, Logical Pictures). De même que la plateforme de « passeport numérique » nommée Connect.

Cette activité se répartit aujourd'hui entre les prestations de services technologiques et blockchain qui représente 80% du chiffre d'affaires de TBG et l'activité issue des plateformes logicielles qui représente La croissance de l'activité globale a été notamment portée par l'accélération de la plateforme Eniblock® et de la bonne tenue de l'accompagnement en conseil blockchain de clients de TBG. Cette technologie bénéficie d'une forte demande de la part des entreprises qui voient en ses nombreuses applications des possibilités d'offrir à leurs propres clients des solutions innovantes et sécurisées dans le cadre de leurs différentes offres.

Pour accompagner ce fort développement, le Groupe a fortement investi au premier semestre 2022, que ce soit en investissant dans le développement de ses produits et plateformes, qu'en renforçant son capital humain et en faisant appel à de la sous-traitance qualifiée pour compléter ses différentes solutions logicielles.

The Blockchain Group anticipe la poursuite de la bonne orientation de ses ventes au 2ème semestre, portée par la dynamique générale autour de la technologie blockchain et en particulier pour les applications B2B. Pour assurer le succès de ses plateformes, le groupe va également accélérer le déploiement de projets blockchain pour tout type d'actifs, l'adoption du Web3 et la conquête de nouveaux grands comptes.

NOTE 2 : FAITS SIGNIFICATIFS DE LA PERIODE - ELEMENTS DE COMMUNICATION FINANCIERE

Après deux exercices 2020 et 2021 marqués par quatre acquisitions (iORGA Groupe et BountySource en 2020, puis Trimane et S2M en 2021), TBG s'est focalisé au cours du premier semestre 2022 sur la consolidation de ces activités historiques et sur la commercialisation de la plateforme Eniblock et son implémentation auprès de sa première cohorte de clients. Pour exemple, concernant le passeport connecté du véhicule connecté, deux acteurs majeurs, que sont la Société Générale Assurances et Covéa, ont rejoint le consortium mené par Stellantis, concrétisant encore davantage la pertinence de ce type de produit pour les acteurs du secteur de l'assurance.

Afin d'appuyer le déploiement de la plateforme BaaS, une part importante des ressources internes de la société ont été dédiées à Eniblock, en particulier technique, avec un appui important des équipes d'iORGA Group et de Trimane. Le second semestre accentuera cette dynamique avec un focus sur la commercialisation de la plateforme Eniblock qui a d'ores et déjà atteint ses objectifs de nombre de clients 2022 en un semestre.

The Blockchain Group a également renforcé son positionnement de leader dans les deeptech avec le lancement de QBitSoft en février dernier, filiale spécialisée dans le développement d'algorithmes et, à terme, de logiciels, utilisables par des ordinateurs quantiques. Les équipes Data et Blockchain du Groupe travaillent déjà sur de nombreux modules d'optimisation et de machine learning permettant de valoriser les données de la Blockchain. The Blockchain Group souhaite aller encore plus loin dans cet aspect en proposant des modules utilisant le Quantum Computing.

Qbitsoft simplifie l'accès à l'informatique Quantique et aide les entreprises à exploiter la valeur générée par cette nouvelle révolution technologique. QbitSoft fournira une plate-forme "Quantum as a service" (QaaS) qui permettra aux entreprises d'utiliser des algorithmes ou des applications utilisant le Quantum Computing pour débloquer de nouvelles perspectives commerciales dans de nombreux domaines. La promesse de cette technologie quantique est de résoudre des problèmes que l'informatique traditionnelle ne pourra jamais traiter. De plus en plus d'entreprises en voient le potentiel car elle générera des avancées considérables dans de nombreux domaines business.

Cependant son utilisation reste aujourd'hui complexe : le choix des algorithmes, leur optimisation et leur programmation sur des ordinateurs quantiques en pleine évolution requièrent des compétences très pointues et encore rares. L'objectif de QbitSoft est donc de simplifier l'adoption du Quantum pour les entreprises, en leur permettant de tirer parti de la technologie quantique sans avoir nécessairement à se doter d'une expertise difficile à acquérir.



Description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée

• Risque de pandémie (COVID) et de ralentissement macroéconomique

Les comptes consolidés de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont continué à être légèrement affectées par le Covid-19 sur l'année 2021. A la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration du 17 novembre 2022 des comptes consolidés du 1er semestre 2022 de The Blockchain Group, la Direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

De plus la société a procédé à une revue de son risque de liquidité dans ce contexte et considère, à la date d'arrêté des comptes, pouvoir faire face à ses besoins de trésorerie sur les douze mois à venir compte tenu :

- de la poursuite de la maîtrise des dépenses grâce à la mise en place d'un certain nombre de mesures d'économies et de l'optimisation de son besoin en fonds de roulement,
- du financement de l'activité ENIBLOCK par l'intermédiaire de financements externes (dette, investissement). Etant précisé que le Groupe dispose d'ores et déjà d'offres fermes dans ce cadre.

Par ailleurs, la Société continue d'étudier très activement différentes alternatives pour poursuivre à moyen terme le financement de son activité et de son développement.

• Risques liés aux clients

Aucun risque client n'est significatif au 30 juin 2022.

• Risques liés à la concurrence

Les marchés sur lesquels évolue The Blockchain Group, sont toujours des marchés fortement concurrentiels, avec les mêmes problématiques rencontrées à la clôture de l'exercice 2021.

• Risques liés à Internet, à l'architecture technique et aux technologies

Le groupe veille à apporter à ses données une protection contre les procédés malveillants.

La société reste exposée aux innovations de son secteur et est attentive à l'évolution de la réglementation en matière d'exploitation des données commerciales.

• Risques liés au traitement des données à caractère personnel

La Société s'assure de sa conformité aux dispositions de la loi protégeant les données à caractère personnel de ses bases (Loi sur la confiance dans l'Economie Numérique, entrée en vigueur le 21 décembre 2004 – nouvelle directive européenne sur la RGDP).

- **Risques de liquidité et financement du besoin en fonds de roulement**

Au 30 juin 2022, The Blockchain Group dispose d'une trésorerie brute de 1 304 K€ et affiche un endettement financier net de 5 709 K€ (correspondant aux financements PGE obtenus fin 2020 et début 2021, ainsi que des outils de financement court terme).

Il n'existe à ce jour pas d'autres dettes financières.

De plus, comme indiqué précédemment, la société a procédé à une revue de son risque de liquidité, à la date d'arrêté des comptes, pouvoir faire face à ses besoins de trésorerie sur les douze mois à venir.

- **Risques liés à la dilution / au capital potentiel**

Au 30 juin 2022 le groupe a maintenu un programme de distribution d'actions gratuites à destination de ses collaborateurs clé.

- **Risques de change**

Du fait de son implantation au Canada et en Thaïlande et en l'absence de couvertures, la société s'expose à un risque de change.

- **Assurances et couvertures de risques**

Le groupe a mis en place une politique de couverture des principaux risques assurables avec des montants de garantie qu'elle estime compatibles avec ses activités. Ces polices et leur adéquation aux besoins de l'entreprise sont revues régulièrement.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de risque significatif non assuré.

Le groupe utilise l'EBITDA comme indicateur de performance financière et communique sur cet agrégat.

Cet indicateur s'établit comme suit :

EN MILLIERS D'EUROS	1ER SEMESTRE 2022 (6 MOIS) 30/06/2022	1ER SEMESTRE 2021 (6 MOIS) 30/06/2021	ANNEE 2021 (12 MOIS) 31/12/2021
Résultat d'exploitation	(3 727)	245	(1 324)
Dotations aux amortissements	841	31	368
EBITDA	(2 886)	276	(956)

NOTE 3 : PRINCIPES ET METHODES DES COMPTES CONSOLIDÉS

Continuité d'exploitation

La situation de trésorerie nette disponible au 30/06 /2022 est négative de (1 685) K€.

A ce stade, la Société poursuit le développement, la mise à l'échelle et l'industrialisation de sa technologie (pour les Plateformes), ce qui engendre notamment des dépenses R&D significatives.

La société a procédé à une revue de son risque de liquidité et considère, à la date d'arrêtés des comptes, pouvoir faire face à ses besoins de trésorerie sur les douze mois à venir compte tenu :

- de la poursuite de la maîtrise des dépenses grâce à la mise en place d'un certain nombre de mesures d'économies et de l'optimisation de son besoin en fonds de roulement,
- du financement de l'activité ENIBLOCK par l'intermédiaire de financements externes (dette, investissement). Etant précisé que le Groupe dispose d'ores et déjà d'offres fermes dans ce cadre.

Dans ce contexte, les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en application du principe de continuité d'exploitation.

Par ailleurs, la Société continue d'étudier très activement différentes alternatives pour poursuivre à moyen terme le financement de son activité et de son développement. Parmi les modalités possibles, la société envisage une ou plusieurs des solutions suivantes, sans que cette liste ne soit restrictive:

- placement privé auprès d'un ou plusieurs investisseurs,
- augmentations de capital, mise en place d'emprunts
- obligataires, ou obtention de financements publics.

Changement de référentiel comptable

Les comptes semestriels du groupe The Blockchain Group sont établis conformément au règlement relatif aux comptes consolidés en vigueur en France. Les dispositions du règlement n°20.01 du Comité de Réglementation Comptable, homologué le 09 octobre 2020, sont appliquées.

Ce règlement, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2022, unifie, abroge et remplace le principal règlement relatif aux comptes consolidés en règles françaises (règlement. CRC 99-02 pour les sociétés commerciales).

The Blockchain Group n'est pas astreinte à publier des comptes consolidés, mais elle s'est engagée dans une démarche volontaire de l'établissement de comptes consolidés. Elle le fait dans la mesure où les entités ont des intérêts communs.



Application des méthodes Oui, Non, N/A	Juin 2022	Décembre 2021	Juin 2021	Commentaires	Note
Comptabilisation des contrats de location-financement	Non	Non	Non	Car non significatif le contrat de location ne correspond qu'à quelques véhicules et à un photocopieur.	n/a
Etalement obligatoire des coûts d'emprunt	Oui	Oui	Oui	-	n/a
Comptabilisation obligatoirement en charges des frais d'établissement	N/A	N/A	N/A	-	n/a
Comptabilisation obligatoire à l'actif de certains coûts	Oui	Oui	Oui	-	3.1
Ecart de conversion des actifs et passifs monétaires au bilan	Oui	Oui	Oui	-	3.15
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	Non	Non (1)	Non (1)	Méthode préférentielle non appliquée comme historiquement dans les précédentes publications financières. L'engagement hors bilan est présenté infra dans les notes.	3.13 / 5.25
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	Oui	Oui	Oui	-	3.10
Méthodes optionnelles spécifiques aux comptes consolidés maintenues	Oui	Oui	Oui	-	5.2

(1) Prise en compte des provisions dans les comptes consolidés uniquement pour Iorga Group et Itaque

En synthèse le changement de référentiel comptable n'a pas d'impact significatif sur les comptes consolidés semestriels du groupe The Blockchain Group.



PRINCIPES DES COMPTES CONSOLIDÉS

Les sociétés dans lesquelles The Blockchain Group détient, de manière durable, directement ou indirectement, une participation supérieure à 40% du capital et pour lesquelles le Groupe détient le contrôle exclusif, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale avec constatation des droits des associés minoritaires dans les filiales consolidées.

Les sociétés dans lesquelles The Blockchain Group détient, directement ou indirectement, une participation d'au moins 20% et exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence.

Les sociétés pour lesquelles les actions ou parts ne sont détenues qu'en vue de leur cession ultérieure ne sont pas intégrées.

Les sociétés sont intégrées sur la base des comptes établis au 30 juin 2022.

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre est détaillé en note 4 avec un organigramme synthétique ainsi qu'une fiche détaillée pour chaque entité du groupe comprise dans le périmètre de consolidation. Il est à noter que les méthodes d'intégration des filiales sont aussi mentionnées dans cette note.

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables adoptées par le groupe The Blockchain sont les suivantes :

Note 3.1 Immobilisations incorporelles

Les logiciels acquis ou produits par le groupe figurent à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition ou de développement ; ils font l'objet d'un amortissement sur la durée d'utilisation prévue à compter de leur mise en service.

Les coûts de développements de logiciels comprennent les dépenses de personnel affecté aux projets, les éventuelles dépenses d'études et développements sous-traités à des entreprises extérieures, les dotations aux amortissements des immobilisations affectées au développement.

Ils sont amortis à compter de leur mise en service selon le mode linéaire sur leur durée prévisible d'utilisation qui, habituellement, est comprise entre 3 et 5 ans.

Les autres immobilisations incorporelles sont principalement composées de fichiers d'adresses mails et figurent à l'actif du bilan à leur valeur historique d'acquisition. Elles sont amorties à compter de leur mise en service en proportion du nombre d'adresses invalides de la base à la date de l'arrêt des comptes.

Note 3.2 Ecart d'acquisition

Les regroupements d'entreprises (acquisitions d'entités, etc.) sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Cette méthode conduit à la comptabilisation des actifs et passifs des entités acquises à leur juste valeur.

Lors de l'acquisition d'une entreprise, la différence entre le coût d'acquisition des titres des sociétés nouvellement consolidées (incluant les coûts de transaction) et la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, le Groupe dispose d'un délai se terminant à la clôture du 1er exercice ouvert postérieurement à celui de l'acquisition au cours duquel le Groupe peut procéder aux analyses et expertises nécessaires en vue de comptabiliser et d'évaluer les actifs et passifs identifiables.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif du bilan consolidé. Leur utilisation est présumée à durée non limitée.

Pour les écarts d'acquisition déjà inscrits au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2015, le groupe a retenu l'option de poursuivre leur amortissement sur les durées d'utilisation antérieurement déterminées, à savoir un amortissement linéaire sur une durée de 10 ans.

La valeur des écarts d'acquisition est appréciée à la clôture de chaque exercice en fonction des résultats des filiales concernées et chaque fois qu'il existe un indice quelconque montrant qu'une diminution de valeur a pu se produire. Une dépréciation accélérée de l'écart d'acquisition est retenue par le groupe lorsque les perspectives d'activité de la filiale divergent de manière significative des hypothèses qui ont prévalu lors de l'acquisition ou des tests de la clôture précédente.

Les tests de dépréciation privilégient la méthode de valorisation par actualisation des flux futurs de trésorerie (Discounted Cash-Flow) selon les principes suivants :

- les flux de trésorerie sont issus de prévisions sur 5 ans ;
- le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital du secteur ;
- la valeur terminale est calculée par sommation à l'infini des flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance perpétuelle.

Ils sont effectués par défaut au 31 décembre, sauf indice de perte de valeur constaté à un autre moment de l'année.

Une analyse de sensibilité du calcul des paramètres clés utilisés (taux d'actualisation et taux de croissance à l'infini) selon des hypothèses possibles, n'a pas fait apparaître de scénario dans la laquelle la valeur recouvrable de l'UGT deviendrait inférieure à sa valeur comptable.

Le Groupe a effectué au 30 juin 2022 des tests de dépréciations qui n'ont pas donné lieu à l'enregistrement de dépréciation sur les écarts d'acquisition comptabilisés.

Les calculs et les affectations en UGT des écarts d'acquisitions seront effectués pour la clôture 2022.

Note 3.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif à leur coût d'acquisition, diminué d'un amortissement calculé suivant le mode linéaire (L) sur la base de leur durée de vie économique. Les durées d'utilisation appliquées sont les suivantes :

- Agencements et installations : 5 à 10 ans (L)
- Matériel de bureau : de 3 à 5 ans (L)
- Mobilier de bureau : de 3 à 10 ans (L)

Note 3.4 Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent à des dépôts de garantie enregistrés au bilan pour le montant versé ou à des actifs financiers ou prêts dont l'horizon de liquidité est supérieur à un an à l'origine.

Lorsque la valeur d'inventaire d'une immobilisation financière est inférieure à son coût d'acquisition ou à sa valeur comptable, une dépréciation est dotée du montant de la différence.

Note 3.5 Créances clients et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et une dépréciation spécifique est constituée sur les créances identifiées comme présentant un risque d'irrecouvrabilité totale ou partielle.

Les créances présentant un risque potentiel ou un retard anormal dans le recouvrement font l'objet d'une dépréciation en fonction de l'ancienneté, la nature et le niveau du risque identifié.

Note 3.6 Opérations, créances et dettes en devises

Les transactions libellées en devises sont comptabilisées dans la monnaie fonctionnelle de l'entité au cours de change en vigueur au jour de la transaction. Les éléments monétaires en devises étrangères sont convertis à chaque arrêté comptable au cours de clôture.

Les écarts de change en résultant ou provenant du règlement de ces éléments monétaires sont comptabilisés en produits ou charges de la période.

Note 3.7 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement, constituées d'OPCVM de trésorerie ou de comptes à terme, sont évaluées à leur juste valeur. Elles font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire devient inférieure à leur valeur comptable.

Note 3.8 Impositions différées

Certains décalages d'imposition dans le temps peuvent dégager des différences temporaires entre la valeur fiscale et la valeur comptable des actifs et passifs.

Ces différences donnent lieu à la constatation d'impôts différés selon la méthode du report variable, c'est-à-dire au dernier taux connu à la date de clôture.

Au 30 juin 2022, les taux d'imposition utilisés s'élèvent à 26,50 %.

Des impôts différés sont activés sur la base des pertes fiscales des sociétés opérationnelles dans la mesure où leur imputation apparaît probable.

Les activations correspondantes sont évaluées sur la base des perspectives d'évolution des résultats fiscaux de chaque entité dans la limite des imputations anticipées sur les deux ou trois exercices suivants celui de l'arrêté.

Les impôts différés actif et passifs constatés par une même entité font l'objet de compensations au bilan.

Au 30 juin 2022, ce poste impôts différé est de 950 k€.

Note 3.9 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé s'appuie sur les différentes activités des sociétés du Groupe dont les modalités de reconnaissance du revenu sont propres à chacune des activités.

Pour l'activité des sociétés Iorga Group, Trimane, S2M et Eniblock, les règles de prise en compte du chiffre d'affaires sont les suivantes :

- Pour les contrats en régie, le chiffre d'affaires de ces prestations est comptabilisé au fur et à mesure que le service est rendu. Le revenu est évalué en fonction du prix de vente contractuel et des temps passés facturables.

- Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux. Pour les contrats au forfait, le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure de l'avancement des travaux sur la base des coûts engagés et des coûts restant à venir. Une provision pour perte à terminaison est constatée contrat par contrat dès qu'une perte est anticipée. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

Les principaux contrats de prestations récurrentes concernent soit des prestations d'abonnement ou de licences pour la mise à disposition d'outils technologiques ou de génération de contacts qualifiés sur Internet.

Dans le cas d'outils, la rémunération est composée d'un montant fixe mensuel et d'un montant variable.

Dans le cas de contacts qualifiés la rémunération est dite soit au « Coût par Clic » (ou « CPC ») soit au « Coût par Lead » (ou « CPL »,) soit au « Coût par Vente » (ou « CPV »).

La facturation intervient typiquement sur une base mensuelle pour des montants correspondant à l'abonnement mensuel ou la licence mensuelle ou aux volumes délivrés et validés par les clients au titre d'un mois donné.

Selon la nature de la prestation concernée, le chiffre d'affaires correspondant est reconnu en comptabilité sur la période : correspondant à l'utilisation ou la mise à disposition des outils technologiques de livraison des contacts qualifiés, d'envoi des mails, de réalisation des clics, de réalisation des ventes validées.

Pour l'activité de conseil et d'accompagnement d'aide à la formation professionnel réalisée par Itaque, le chiffre d'affaires est reconnu à la fin de chaque formation.

Note 3.10 Reconnaissance d'opérations en résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend, le cas échéant, des éléments extraordinaires correspondant à des opérations ou événements non récurrents.

Note 3.11 Résultat par action

Les résultats par action sont calculés et présentés par référence aux principes posés par l'avis n°27 émis par l'Ordre des Experts-Comptables. Ces calculs s'appuient notamment sur :

Le résultat net – part du groupe de la période divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période de constatation du résultat.

Note 3.12 Indemnités de fin de carrière

Les engagements de retraite concernent uniquement les salariés français du groupe (aucune obligation de cette nature ne s'appliquant dans les autres pays où le groupe est implanté) et sont traités en engagements hors bilan (voir note 5.25).

Le taux d'actualisation utilisé est de 3,22% inflation comprise (sur une hypothèse à 15 ans).

Note 3.13 Instruments financiers

Au 30 juin 2022, le groupe The Blockchain ne dispose d'aucun instrument financier.

Note 3.14 Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les bilans des sociétés étrangères non autonomes sont convertis en Euro selon la méthode du cours historique :

- Les éléments non monétaires sont convertis au cours historique, c'est-à-dire au cours du change à la date de l'entrée des éléments d'actif considérés dans le patrimoine de chaque entreprise ;
- Les éléments monétaires sont convertis au cours de change à la date de clôture de l'exercice ou de la période.
- Les éléments du compte de résultat (à l'exception des charges calculées qui sont converties au cours historique) et les flux de trésorerie de ces mêmes sociétés sont convertis au taux moyen de l'exercice ou de la période.

Les différences de conversion engendrées par la traduction en Euro des comptes des sociétés étrangères non autonomes sont présentées au compte de résultat consolidé du groupe dans le résultat financier.

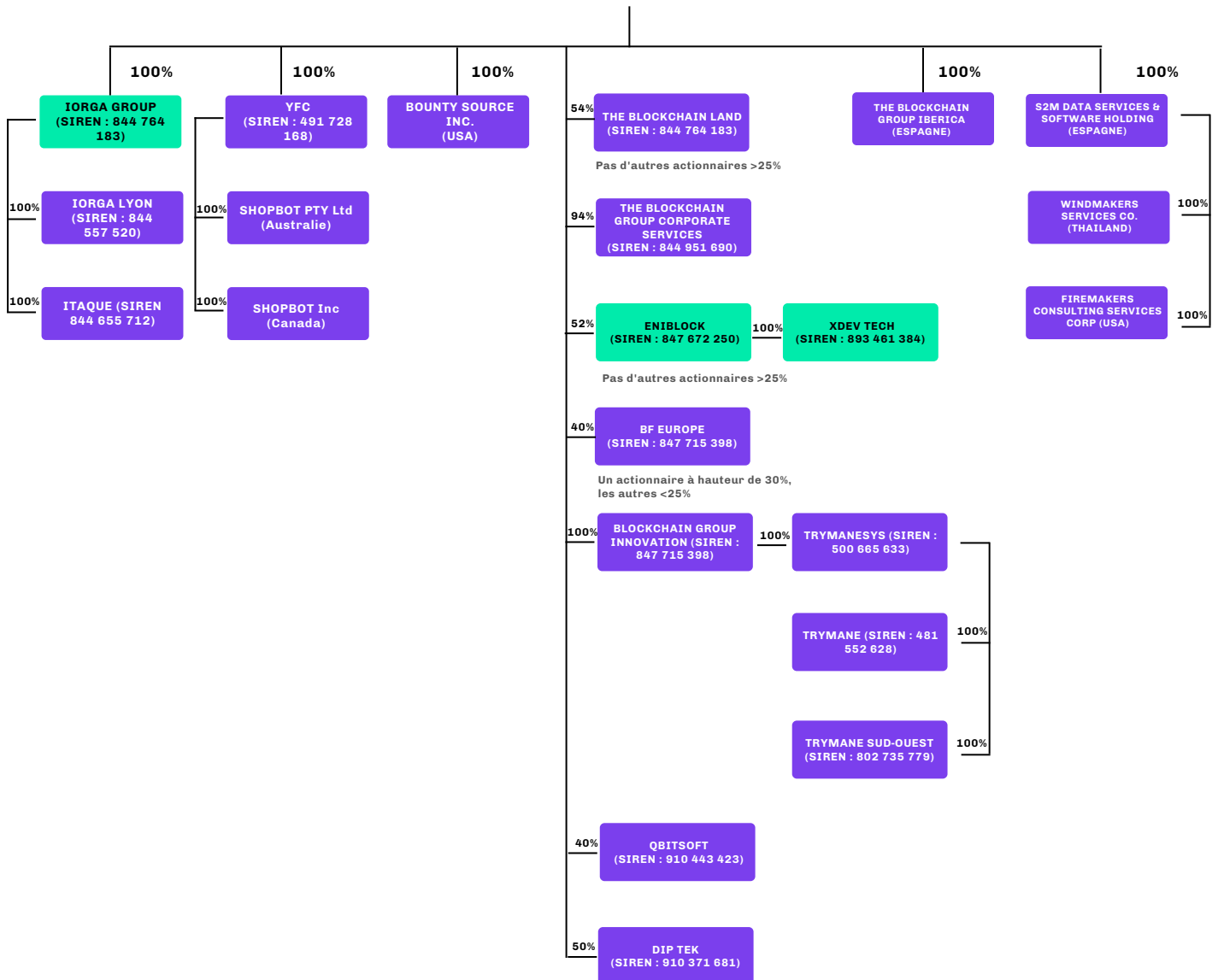
Les bilans des sociétés étrangères autonomes sont convertis en Euro au taux de change constaté à la date de clôture de l'exercice ou de la période.

Les comptes de résultat et les flux de trésorerie de ces mêmes sociétés sont convertis au taux moyen de l'exercice ou de la période.

Les différences de conversion engendrées par la traduction en Euro des comptes des sociétés étrangères sont présentées dans les capitaux propres consolidés du groupe au poste « Ecarts de conversion ».

NOTE 4 : PERIMETRE DES COMPTES CONSOLIDÉS

THE BLOCKCHAIN GROUP (SIREN : 504 914 094)



NOTE 5 : INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Note 5.1 Immobilisations incorporelles

Les variations des valeurs brutes et des amortissements s'analysent comme suit :

EN MILLIERS D'EUROS	31/12/21	Augmentation	Diminution	Transfert	Sortie	30/06/22
Logiciels	3 016	1 279		1 094		5 391
Immo. Incorporelles en cours	1 094	1 011		(1 094)		1 011
Autres immobilisations corporelles	3					3
Ecarts d'acquisition	30 231					30 231
TOTAL	34 346	2 290		0		36 636

EN MILLIERS D'EUROS	31/12/21	Augmentation	Diminution	Transfert	Sortie	30/06/22
Amort. Logiciels	(430)	(752)				(1 182)
Amort. Ecarts d'acquisition	(6 044)	(61)				(6 105)
Amort. Autres Immo. Inc.	0					0
TOTAL	(6 474)	(813)				(7 287)

Note 5.2 Ecarts d'acquisition

Le tableau ci-après détaille les principaux éléments de détermination des écarts d'acquisition constatés à l'occasion des entrées historiques de périmètre.

Société	Date entrée	Prix d'acq.	Frais de Transaction	Prix global d'acq.	% acq.	Q-Part de capitaux Propres acquises	Ecart d'acq.	Durée amortis.	30/06/22
Shopbot	04/07/2012	8 030	287	8 317	100 %	2 215	6 101	10 ans	Linéaire
Iorga Group	01/07/2020	1 607	-	1 607	100 %		2 893	-	Linéaire
BountySource	01/07/2020	380	-	380	100 %	-	120	-	Linéaire
S2M	27/01/2021	5 069	-	5 069	100 %	(63)	4 659	-	Linéaire
Trimane	30/06/2021	21 500	-	21 500	100 %	1 510	16 457	-	Linéaire
Total		36 586	287	36 873	-	3 662	30 231	-	-

Les écarts d'acquisition relatifs aux sociétés S2M et Trimaesys sont en cours de réévaluation. Conformément à l'article 231-10 du règlement 2020-01, la société dispose d'un délai d'un an à partir de la date d'acquisition des dites sociétés pour réévaluer la valeur des écarts d'acquisition, identifier éventuellement les actifs et passifs identifiables et imputer le solde en écart d'acquisition.

Test de dépréciation

Au 30 juin 2022, eu égard au niveau de rentabilité du groupe, des tests de dépréciations ont été réalisés qui n'ont pas amené à constater de dépréciations des écarts d'acquisition.

Note 5.3 Immobilisations corporelles

Les variations des valeurs brutes et des amortissements s'analysent comme suit :

Valeurs brutes (en milliers d'€)	31/12/2021	Augmentation	Diminution	Transfert	Sortie	30/06/2022
Constructions et installations techniques	55	1				57
Agencements, matériels et mobiliers de bureau	970	10				980
Immobilisation corporelles en cours	850	300				1 150
Total	1 875	311				2 187

Amortissements (en milliers d'€)	31/12/2021	Augmentation	Diminution	Transfert	Sortie	30/06/2022
Constructions et installations techniques	(38)	(5)				43
Agencements, matériels et mobiliers de bureau	(473)	(79)	4			(548)
Total	(511)	(85)	4			(591)

Note 5.4 Immobilisations financières

Les variations des valeurs brutes et les amortissements s'analysent comme suit :

Valeurs brutes (en milliers d'€)	31/12/2021	Augmentation	Diminution	30/06/2022
Titres non consolidés (1)	0			0
Créances rattachées aux participations (2)	0			0
Autres immobilisations financières	312			312
Total	312			312

Amortissements (en milliers d'€)	31/12/21	Augmentation	Cession / Dilution	Virement / Affectation	30/06/22
Titres non consolidés (1)	0				0
Créances rattachées aux participations (2)	0				0
Autres immobilisations financières	0				0
Total	0				0

Note 5.5 Créances clients et comptes rattachés

Créances clients et comptes rattachés (en milliers d'€)	30/06/2022	31/12/2021
Clients et comptes rattachés Clients / Créances douteuses	7 425	9 488
Dép. pour créances douteuses et litigieuses	(467)	(422)
Total	6 958	9 066

Note 5.6 Autres créances et comptes de régularisation

Les autres créances et comptes de régularisation s'analysent comme suit :

En milliers d'€	30/06/2022	31/12/2021
Fournisseurs débiteurs		
Etat – Impôt sur les bénéfices	1 935	1 997
Etat – Impôts différés actifs	950	1 007
Etat – Taxe sur le chiffre d'affaires	3 883	3 818
Autres créances	1 673	751
Dépréciation des autres créances	(381)	0
Charges constatées d'avance	1 736	1 427
Total	9 794	9 000

Les déficits fiscaux détenus par la société The Blockchain Group sont non activés.

Note 5.7 Trésorerie

En milliers d'€	30/06/2022	31/12/2021
Valeurs mobilières de placement	4	3
Disponibilités	1 304	3 244

Note 5.8 Comptes de régularisation et assimilés

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 1 736 k€ au 30 juin 2022 contre 1 427 k€ au 30 juin 2021.

Elles correspondent à des ajustements classiques de charges d'exploitation, à une campagne de parutions non encore effectuée ainsi qu'aux frais engagés pour la cotation d'Eniblock sur Euronext Growth effective au second semestre 2022.

Note 5.9 Capitaux Propres

Le tableau de variation des capitaux propres combinés (part du groupe) s'analyse comme suit :

En milliers d'€	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto-contrôle	Ecarts de conversion	Résultat combiné de l'exercice	Total capitaux propres
Situation clôture 31/12/2021	1 988	24 364	8 017	(129)	(4 558)	(507)	29 175
Augmentations de capital social	62	1 028	15				1 105
Réduction de capital							
Ecarts de conversion					335		335
Variation de périmètre			(63)				(15)
Résultat de l'exercice précédent						516	516
Résultat consolidé part du groupe			(516)			(2 773)	(3 086)
Dividendes versés aux minoritaires (1)							
Reclassement de présentation		4 512	(4 708)	67		(8)	(134)
Situation clôture au 30/06/2022	2 050	29 904	2 747	(62)	(4 223)	(2 773)	27 642

(1) Les pourcentages s'entendent dans l'hypothèse d'une souscription intégrale de tous les instruments en circulation au 30 juin 2022

En €	Nombre d'actions	Nominal	Montant
Situation clôture 31/12/2021	49 707 784	0,04	1 988 311
Compensation Créances	1 157 894	0,04	46 316
BSA	13 606	0,04	544
Actions gratuites	370 000	0,04	14 800
Situation clôture au 30/06/2022	51 249 284	0,04	2 049 972



Au 30 juin 2022, le capital est constitué de 51 249 284 actions de valeur nominale 0,04 €.

La société The Blockchain Group détient au 30 juin 2022, 85 000 de ses propres actions. Ces dernières ont été acquises sur le marché au titre d'un programme de rachat d'actions portant sur un nombre maximum de 303 607 titres initié en juillet 2011 dans le cadre des dispositions de l'article L.225-209-1 du Code de Commerce.

Conformément à la réglementation en vigueur, ces dernières sont privées de droits pécuniaires et extra pécuniaires.

Les actions propres et les résultats de cessions réalisées en cours d'exercice sont imputés sur les capitaux propres du groupe.

	30/06/22	31/12/21	31/12/20	31/12/19	31/12/18
Nombre d'actions en circulation en fin de période (hors actions propres)	51 249 284	49 707 784	30 657 661	26 243 972	25 418 972

Les titres donnant accès au capital de la société mère sont les suivants :

Capital au 30/06/2022 en actions : 51 249 284 actions de 0,04 € soit en € : 2 049 971,88 €

	Nombre de titres ou droits	Année / date de départ des options	Prix de souscription	Parité	% du capital
Actions gratuites 2019 (2)	1 540 000	2019	n/a	1 AGA = 1 AO	3,00%
Actions gratuites 2020 (2)	658 000	2020	n/a	1 AGA = 1 AO	1,28%
Actions gratuites 2021 (2)	2 000 000	2021	n/a	1 AGA = 1 AO	3,90%
Actions gratuites 2022 (2)	370 000	2022	NA	1 AGA = 1 AO	0,72%
Bons de souscription BSA2	62 500	01/2017 (3)	4,00 €	1 BSA = 1 AO	0,12%
Bons de souscription BSA2	62 500	03/2017 (3)	4,00 €	1 BSA = 1 AO	0,12%
Bons de souscription BSA2	62 500	05/2017 (3)	4,00 €	1 BSA = 1 AO	0,14%
Bons de souscription BSA2	125 000	06/2017 (3)	4,00 €	1 BSA = 1 AO	0,28%
Bons de souscription TBG	6 859	01/2022	1,60 €	10 BSA = 1 AO	0,01%
Bons de souscription TBG	385	02/2022	1,60 €	10 BSA = 1 AO	0,00%
Bons de souscription TBG	1 176	03/2022	1,60 €	10 BSA = 1 AO	0,00%
Bons de souscription TBG	312	04/2022	1,60 €	10 BSA = 1 AO	0,00%
Bons de souscription TBG	1 356	05/2022	1,60 €	10 BSA = 1 AO	0,00%
Bons de souscription TBG	3 518	06/2022	1,60 €	10 BSA = 1 AO	0,01%

(2) Ces AGA seront attribuées par émission d'actions nouvelles

(3) Ces BSA sont exerçables dans les 5 ans de leur émission



Note 5.10 Intérêts minoritaires

Les tableaux de variation des intérêts minoritaires au 30 juin 2022, s'établissent comme suit :

En milliers d'euros	Part dans les capitaux propres	Part dans le résultat de la période	Ecart de conversion	Intérêts minoritaires
The Blockchain Land	54%	-0%		
Eniblock	62%	8%		
The Blockchain Group Procurement	94%	3%		
BF Europe	40%	0%		
Situation au 30/06/2022				

Note 5.11 Information financière réduite à une seule action

En €	2022	2021	2020	2019	2018	2017
Nombre moyen pondéré d'actions	50 148 393	40 233 278	30 758 771	26 243 972	25 418 972	10 967 488
Résultat net par action – part du groupe	(0,055) €	(0,013) €	0,026 €	0,0108 €	(0,0648) €	(0,48) €
Nombre moyen d'actions (avec dilution)	50 063 393	40 132 168	30 657 661	24 418 972	22 338 945	14 047 515
Résultat dilué par action (1)	(0,055) €	(0,013) €	0,024 €	0,0116 €	(0,0737) €	(0,48) €
Nombre d'actions en circulation en fin de période (hors actions propres)	51 249 284	49 707 784	30 657 661	26 243 972	25 418 972	13 340 467
Fonds propres par action (2)	0,544 €	(0,010) €	0,025 €	0,0108 €	(0,0648) €	0,02 €

(1) Lorsque le résultat net de base par action est négatif, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action (Avis OEC n°27 §3)

(2) Y compris le résultat – part du groupe de la période



Note 5.12 Provisions

Le poste « Provisions » s'analyse comme suit au 30 juin 2022 :

En milliers d'€	31/12/21	Dotation	Reprise	Sortie	Transfert	30/06/22
Provision pour risques	90		(73)			17
Provisions pour charges	384		(384)			0
Autres	0					
Total	474		(457)			17

A la connaissance du groupe, il n'existe, à la date d'arrêté des comptes consolidés semestriels, aucun fait exceptionnel ou litige autres que ceux relatés dans les présentes notes, susceptible d'avoir une incidence significative sur sa situation financière, son patrimoine, son activité et ses résultats.

Note 5.13 Emprunts et dettes financières

Le poste « Emprunts et dettes financières » s'analyse ainsi au 30 juin 2022 :

En milliers d'€	30 juin 2022	Dont part à moins d'un an	Dont part comprise entre un et cinq ans	Dont part à plus de cinq ans
Emprunt obligataire convertible				
Emprunts	2 710		2 710	
Concours bancaires (1)	2 980	2 980		
Autres dettes financières	11	11		
TOTAL	5 701	2 991	2 710	

(1) dont 2 250 k€ de billets à ordre pour le financement du BFR avec les Crédits d'Impôt Recherche

Aucun nouvel emprunt n'a été souscrit par le Groupe TBG au cours du premier semestre 2022.

Note 5.14 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'analysent comme suit :

En milliers d'€	30 juin 2022	Dont part à moins d'un an	Dont part à plus d'un an
Comptes fournisseurs	4 381	4 304	



Note 5.15 Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales s'analysent comme suit :

En milliers d'€	30 juin 2022	31 décembre 2021
Dettes sociales	3 873	3 499
Dettes fiscales	4 102	3 453
TOTAL	7 975	6 952

Note 5.16 Autres dettes et comptes de régularisation

Le poste « Autres dettes et comptes de régularisation » (hors dettes fiscales et sociales) s'analyse comme suit :

- Crédits vendeur : 1 027 K€
- Charges à payer : 10 K€
- Factor : 1 032 K€

Notes 5.17 Produits constatés d'avance

Au 30 juin 2022, les produits constatés d'avance correspondent à des prestations facturées restant à servir et s'élèvent à 770 K€

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Note 5.18 Répartition du Chiffre d'Affaires

Le chiffre d'affaires réalisé par le groupe au cours du premier semestre 2022 s'élève à 11 264 K € :

En milliers d'€	The Blockchain Group Holdings	Eniblock + Xdev Tech	YFC + Shopbot	Iorga Group	Trimane, Trimaesys, TSO	Itaque	Bounty Source	S2M Group	Groupe Juin 22 (6 mois)	%
Advisory	77					1 383			1 460	13%
Conseil IT				3 471	4 230		50		7 751	69%
Marketing			85					1 089	1 174	10%
Blockchain		879							879	8%
Total 30/06/22	77	879	85	3 471	4 230	1 383	50	1 089	11 264	100%
Total 30/06/21	1	1 151	304	3 669		894	61	744	6 824	100%

Sur les 11,3 millions de C.A. au 1er semestre 2022, les sociétés qui font du C.A. hors de France sont les sociétés Bounty et S2M pour un montant de 1 139 k€

Note 5.19 Autres produits d'exploitation

En milliers d'€	30 juin 2022 (6 mois)	30 juin 2021 (6 mois)
Production immobilisée (1)	2 242	549
Subventions d'exploitation		-
Reprise de prov. et dépréciations clients Transferts de charges d'exploitation	73	170
Autres produits d'exploitation	34	660
TOTAL	2 348	1 379

(1) Ce poste correspond aux coûts internes engagés par le groupe dans le développement de ses applications logicielles



Note 5.20 Charges d'exploitation, achats et charges externes

En milliers d'€	30 juin 2022 (6 mois)	30 juin 2021 (6 mois)
Reversements aux affiliés sur ventes de contacts qualifiés, de technologies et achats médias	3 411	1 538
Achats	3 411	1 538
Locations immobilières et mobilières	604	141
Honoraires et études	375	342
Frais de communication / marketing / RP	32	93
Déplacement / missions	223	100
Autres	1 169	1 106
Autres achats et charges externes	2 403	1 782
Total achats consommés	5 815	3 319

Note 5.21 Résultat financier

En milliers d'€	30 juin 2022 (6 mois)	30 juin 2021 (6 mois)
Produits financiers	64	2
Produits de valeurs mobilières de placement	-	-
Intérêts Gains de change N / N-1	-	2
Autres Produits financiers	52	0
Reprise de provisions	12	-
Charges financières	(280)	34
Intérêts et charges sur emprunts	(21)	(33)
Abandon de créance	-	-
Pertes de change	(235)	(1)
Autres charges financières	(23)	-
Résultat financier	(215)	(32)

Note 5.22 Résultat exceptionnel

En milliers d'€	30 juin 2022 (6 mois)	30 juin 2021 (6 mois)
Produits exceptionnels	46	34
Produits exceptionnels s/ opérations de gestion	16	21
Produits de cession d'actifs	30	13
Reprise de provisions	-	-
Transfert de charges	-	-
Produits exceptionnels s/ opérations de capital	-	-
Charges exceptionnelles	(177)	(161)
Charges exceptionnelles s/ opérations de gestion	(28)	(37)
Valeur nette comptable des actifs cédés	(97)	(89)
Indemnisation acquéreur de la société	-	-
Autres charges exceptionnelles	(52)	(35)
Dépréciations à caractère exceptionnel	-	-
Résultat Exceptionnel	(131)	(127)

Note 5.23 Charges d'impôts sur les bénéfices

En milliers d'€	30 juin 2022 (6 mois)	30 juin 2021 (6 mois)
Impôts exigibles ou acquittés nets	53	233
Impôts exigibles ou acquittés	-	-
Variation des postes d'impôts différés	(57)	139
Variation des postes d'impôts calculés	685	-
TOTAL	680	371

+ = produits ; () = charges

Autres informations

Note 5.24 Effectifs

Les effectifs du groupe inscrits au 30 juin 2022 s'établissent à 258 personnes contre 245 personnes au 31 décembre 2021.

Les effectifs moyens sur le premier semestre 2022 s'établissent à 236 personnes contre 241 pour l'année 2021.

Note 5.25 Engagements hors bilan

La société a procédé au 30 juin 2022 à un calcul prévisionnel d'indemnités de départ à la retraite.

En milliers d'€	30 juin 2022	30 juin 2021
Engagements donnés	911	1 307
Avals, cautions, garanties - BPI		200
Autres engagements donnés		-
Personnel – Indemnités de fin de carrière	911	1 107
Engagements reçus		-
Avals, cautions, garanties		-
Effets escomptés non échus		-
Autres engagements reçus		-

Les engagements liés aux acquisitions des sociétés Iorga Group, Bounty Source, S2M et Trimaesys sur le 1er semestre 2021 sont les suivants :

- Informations sur les garanties de passif : les garanties de passif existent et d'une part sur une des acquisitions car le litige fiscal a été résolu en octobre 2021, ce principal risque va s'éteindre. D'autre part sur un retour à meilleure fortune de 1,1 M€ conditionnée au remboursement de créances fiscales.
- Informations sur les compléments de prix : les compléments de prix sont basés sur des indices de rentabilité (multiple de l'EBITDA) existent et seront estimés en fin d'année 2022 car ils ne sont pas estimables à date.
- Informations sur les limites des garanties : elles sont rendues non applicable du fait de la résolution du litige avec l'administration fiscale

Pour rappel, dans le cadre de la renégociation du prêt, signé avec la BPI, une clause d'Excess cash flow a été inséré dans le protocole, pour un montant de 200 k€, couvrant les années 2020 à 2024.

Cette clause a été couverte par une provision exceptionnelle de 200 k€ à l'issue de l'exercice 2020 comptabilisée dans les comptes sociaux et consolidés, reprise au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2021. Au vu du niveau de rentabilité des entités concernées sur le premier semestre 2022, aucune provision n'a été constatée.



Note 5.26 Répartition des actifs, et des résultats d'exploitation par pôle d'activité

Au 30 juin 2022 la répartition se fait (sur les entités les plus significatifs sur leur contribution dans les résultats) entre la holding de financement (société mère The BlockChain Group), et le périmètre Shopbot (YFC, SHOPBOT Inc., SHOPBOT Pty), le pôle Eniblock (avec Xdev Tech), le groupe Iorga (avec Iorga-Lyon et Itaque) et le groupe S2M (avec Windmakers).

La ventilation des actifs employés par secteur d'activité est la suivante au 30 juin 2022 :

ACTIF (EN MILLIERS D'EUROS)	Immobilisations incorporelles	Immobilisations Corporelles	Immobilisations financières
Advisory	10 770	1 475	274
Conseil IT	10 813	94	37
Marketing	4 604	7	0
Blockchain	3 161	20	0
Total actif immobilisé	29 349	1 595	312

Sur le 31 257 k€ d'actif immobilisé au 1er semestre 2022, la part de l'actif immobilisé hors de France sont les sociétés Bounty et S2M pour un montant de 5 761 k€

La ventilation des résultats d'exploitation après DAP des écarts d'acquisition par secteurs d'activité par secteur d'activité est la suivante au 30 juin 2022 :

Résultat d'exploitation après DAP des écarts d'acquisition (En milliers d'€)	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Advisory	(63)	61	69
Conseil IT	(2 043)	(186)	(814)
Marketing	(443)	358	1
Blockchain	(1 239)	(298)	(1 198)
Total Résultat d'Exploitation après DAP des écarts d'acquisition	(3 788)	(64)	(1 943)

Sur les (3 788) k€ de résultat d'exploitation après D.A.P. des écarts d'acquisition au 1er semestre 2022, la part du résultat d'exploitation hors de France sont les sociétés Bounty et S2M pour un montant de (230) k€

Note 5.27 Rémunérations en France et avantages alloués aux membres des organes d'administration et de direction de la société mère

- Rémunérations versées sur la période aux organes de direction : 82 k€ brut
- Rémunérations à raison de leurs fonctions dans les entreprises contrôlées : néant
- Engagement en matière de pension et indemnités assimilées : 17k€

NOTE 6 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DES COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS

Depuis l'arrêté semestriel des comptes au 30 juin 2022, deux évènements majeurs sont intervenus au sein du Groupe :

- En juillet 2022, The Blockchain Group est entré en négociation exclusive avec les dirigeants de la société polonaise 4Soft, leader en Europe Centrale de la Blockchain, en vue d'un rachat total de la société
- En Septembre 2022, The Blockchain Group a annoncé l'admission aux négociations sur Euronext Growth des titres de sa filiale Eniblock

Potentielle acquisition de 4Soft

The Blockchain Group, a annoncé le 21 juillet dernier être entré en négociation exclusive avec 4Soft, leader d'Europe centrale dans blockchain. Cette opération en vue de l'acquisition de 100% des actions de la société se fera via un financement non dilutif.

La perspective de réunir TBG et 4Soft accentuera la croissance des deux entreprises en tirant parti des forces de leurs équipes respectives. Ainsi, nous croyons fermement que les savoirs faire de TBG et de 4Soft sont très complémentaires.

De plus, 4Soft (65 collaborateurs) apportera un soutien solide aux équipes de TBG impliquées dans le développement des plateformes Eniblock et des offres de services web3. Cette combinaison apportera également de nouveaux services et compétences à TBG qui sont aujourd'hui externalisés.

Cotation des titres Eniblock sur Euronext Growth

The Blockchain Group a annoncé le 16 septembre dernier l'admission par voie de cotation directe des actions de sa filiale Eniblock, plateforme SaaS dédiée à la technologie blockchain, sur le marché Euronext Growth Paris.

Eniblock, la plateforme tout-en-un visant à accompagner les acteurs de tous secteurs vers le Web3

Créée en 2019, Eniblock® a développé une plate-forme logicielle tout-en-un (tokenisation, conservation, workflow, paiement et conformité), qui propose ses services aux acteurs souhaitant proposer une offre d'actifs numériques de divers secteurs, quel que soit l'actif ou la blockchain.



Elle présente un seul produit pour créer, gérer et héberger une solution d'actifs numériques sur une infrastructure hébergée dans le cloud. L'orientation produit de la plateforme répond au marché mondial du Web3 (projet d'internet décentralisé basé sur la technologie blockchain) en plein essor avec une taille de marché mondial estimée à 6,19 milliards de dollars en 2023 et un taux de croissance annuel composé de 44,6% entre 2023 et 2030.

Contours de l'opération

L'objectif de cette admission sur le marché Euronext Growth Paris est de permettre à Eniblock de bénéficier d'une visibilité auprès des investisseurs et d'être cotée sur un marché offrant un cadre réglementaire adapté à sa taille et son projet de développement.

Cette admission a été approuvée par Euronext en date du 14 septembre 2022. La cotation des titres sur le marché Euronext Growth Paris s'est effectuée dans le cadre d'une procédure de cotation directe à la suite d'un placement privé d'un montant de 2,52 M€.

Le code mnémorique de l'action Eniblock est pour rappel ALENI et le code ISIN est FR001400C2Z4.

À la suite des opérations d'augmentation de capital, The Blockchain Group détient 52,05% du capital et des droits de vote d'Eniblock et entend conserver son rôle d'actionnaire majoritaire au sein de sa filiale.

Cette cotation témoigne de la réussite des équipes et du management de The Blockchain Group dans le développement de la plateforme Eniblock. Ainsi, cette nouvelle phase permettra d'accentuer la dynamique de commercialisation de la plateforme Eniblock, d'accélérer son déploiement, tout en maintenant une politique d'innovation ambitieuse, avec l'apport du groupe dans les domaines du quantique et du machine learning.

En complément, des opérations de financement en dette et en renforcement des fonds propres de certaines filiales sont en cours de finalisation, en lien avec le plan de trésorerie et de financement du Groupe 12 mois.

